



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



© Jenny Matthews/Panos photos

# L'éducation 2007 prise pour cible

L'éducation  
2007 prise pour cible

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2007  
Tous droits réservés  
ISBN 9 789232 041463

Première impression en 2007.  
Réimpression corrigée et nouvelle mise en page, 2009.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO ni n'engagent l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Photo de couverture : Rwanda - Un panneau signalant une école est criblé de balles devant une école détruite, vestige du génocide de 1994.  
© Jenny Matthews/Panos Photos.

Imprimé par l'UNESCO  
Imprimé en France

# Avant-propos pour la série

**D**ans les situations de conflit armé et d'insécurité, les attaques délibérées et les menaces visant les apprenants, les universitaires, les enseignants et les infrastructures éducatives sont à la fois une entrave au droit à l'éducation et un grave problème de protection. Ces incidents violents génèrent un usage de la force qui interrompt et dissuade la prestation d'éducation, mettant en danger les éducateurs et les enseignants dans des environnements qui devraient être sûrs, protégés et protecteurs.

La communauté internationale s'est engagée à réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) d'ici à 2015 ; où qu'elles se produisent, les attaques visant l'éducation menacent la réalisation de ces objectifs. L'UNESCO, chargée de la coordination mondiale de l'EPT, a pour mission d'assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation, y inclus ceux dont l'accès à l'éducation est menacé ou entravé par la violence ciblée.

Afin de protéger et de promouvoir le droit à l'éducation chaque fois que les apprenants, le personnel de l'éducation et les infrastructures éducatives sont la cible d'attaques violentes, une meilleure connaissance et une compréhension approfondie sont nécessaires. Des informations précises et détaillées sur la portée des attaques, tant sur le moment que dans la durée, sont indispensables mais, en soi, insuffisantes. Davantage de recherches doivent être menées afin de pouvoir disposer d'une meilleure analyse et d'une meilleure compréhension des causes, des moyens et des incidences des attaques contre l'éducation. En outre, il est nécessaire d'étudier davantage non seulement les mécanismes susceptibles de permettre un suivi et des rapports rigoureux dans ce domaine, mais également les stratégies de prévention et de réponse ainsi que leur efficacité.

Les lacunes dans la connaissance et l'information relatives aux attaques visant l'éducation, et la manière dont celle-ci peut en être protégée, ont conduit l'UNESCO à commander une série de publications dédiée à la recherche et à l'analyse de ces questions. Cette série a pour objectif d'améliorer la compréhension à l'échelle mondiale, de la nature, de la portée, des motivations et de l'impact des attaques visant l'éducation, ainsi que du travail accompli par les communautés, les organisations et les gouvernements pour prévenir cette violence et y répondre. Lorsqu'il y a lieu, les publications présentent également des recommandations d'action formulées par diverses parties prenantes aux niveaux local, national et international.

S'inscrivant dans le cadre d'une campagne mondiale durable visant à prévenir les attaques contre l'éducation et à y répondre, cette série de publications est destinée à soutenir et à renforcer le travail des praticiens, des chercheurs, des responsables politiques et de tous ceux qui s'attachent à garantir à tous la gamme complète des opportunités pour une éducation de qualité.

Mark Richmond  
Directeur, Division de la coordination des priorités des Nations Unies  
en matière d'éducation  
Secteur de l'éducation  
UNESCO

# L'éducation 2007 prise pour cible

Étude mondiale sur la violence politico-militaire visant  
délibérément les personnels, élèves, enseignants,  
syndicats, fonctionnaires et institutions de l'éducation  
par Brendan O'Malley

Réalisé pour le Secteur de l'éducation de l'UNESCO,  
Division de la coordination des priorités des Nations Unies  
en matière d'éducation



© UNESCO/Roya Aziz/Star Group

*Le présent rapport est dédié à la mémoire de Safia Ama Jan, ex-enseignante afghane qui, sous le règne des talibans, a risqué sa vie en organisant chez elle une école de filles clandestine.*

# Hommage

**L**e présent rapport est dédié à la mémoire de Safia Ama Jan, ex-enseignante afghane qui, sous le règne des talibans, a risqué sa vie en organisant chez elle une école de filles clandestine. Devenue directrice des affaires féminines de la province de Kandahar, elle a œuvré sans relâche à la promotion des actions visant à rescolariser toutes les filles afghanes et à dispenser une formation professionnelle aux femmes. Elle a été abattue devant son domicile le 25 septembre 2006.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a déclaré à ce propos : « Son courage a été une source d'inspiration pour nous tous. Et sa mort violente nous rappelle malheureusement que ceux qui travaillent à la défense des droits humains, particulièrement des droits de la femme, du droit à l'éducation et à l'éducation des filles, travaillent souvent en première ligne, mettant en permanence leurs vies en danger.

Les autorités nationales et la communauté internationale doivent rester unies contre les forces qui voudraient détruire les efforts faits par des gens comme Safia Ama Jan. L'éducation est l'un des piliers du développement, de la prospérité et de la paix. C'est un droit humain. Nous devons faire de notre mieux pour défendre et assurer la sécurité de ceux qui travaillent dans ce domaine vital. »

# Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>2. L'ampleur du phénomène .....</b>	<b>13</b>
Disponibilité et qualité des données .....	19
<b>3. La nature des attaques .....</b>	<b>23</b>
<b>4. Cibles et motivations .....</b>	<b>27</b>
Études de cas .....	30
Iraq : les intellectuels visés .....	30
Afghanistan : une guerre contre les filles .....	34
Thaïlande : les cibles des séparatistes .....	36
Népal : l'enrôlement des enfants continue .....	38
Colombie : les syndicats dans la ligne de mire .....	41
<b>5. Répercussions sur les services d'éducation .....</b>	<b>45</b>
<b>6. Prévention et riposte .....</b>	<b>53</b>
Protection armée .....	53
Défense communautaire .....	54
Promouvoir la résilience .....	55
Pression internationale .....	57
Vers la création de sanctuaires .....	62
<b>7. Conclusions et recommandations .....</b>	<b>69</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>73</b>
<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>75</b>

# 1. Introduction

**A** la suite de l'assassinat de Safia Ama Jan à Kandahar (Afghanistan), le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a annoncé que l'Organisation réaliserait une étude sur la violence dirigée contre le personnel de l'éducation partout dans le monde et sur les actions à mener en vue d'assurer sa sûreté et sa sécurité. Ce rapport a pour objet de faire prendre davantage conscience, et d'améliorer la connaissance, de l'ampleur du phénomène des actes de violence subis par tous ceux qui participent à l'œuvre éducative, qu'il s'agisse d'élèves, d'enseignants, de syndicalistes, d'administrateurs ou d'autres responsables, et de déterminer ce qui peut et devrait être fait face à ce problème.

Afin de différencier cette étude d'autres analyses de la violence touchant le personnel, les institutions et les locaux de l'éducation, le mandat suivant a été défini : l'étude doit être centrée sur les actes de violence ciblés, perpétrés pour des raisons politiques, militaires, idéologiques, confessionnelles, ethniques ou religieuses contre des élèves, des enseignants, des universitaires, des membres de syndicats de l'éducation, des responsables de l'éducation et tous ceux qui travaillent dans et pour des institutions éducatives telles que les écoles, les lycées, les collèges et les universités. Le champ de l'étude comprend aussi les attaques contre des infrastructures scolaires, les incendies d'écoles par exemple.

Aux fins de la présente étude, on entend par « actes de violence » tout préjudice ou dommage occasionné par l'emploi de la force tels que l'assassinat, la torture, les coups et blessures, l'enlèvement, l'incarcération illégale, la séquestration, la pose de mines terrestres autour ou à proximité d'infrastructures scolaires, les attaques au moyen de tous types d'armes, depuis les couteaux jusqu'aux bombes et aux roquettes, et l'incendie délibéré, lorsqu'ils sont exécutés pour les motifs susmentionnés.

Cette définition couvre également l'enrôlement forcé d'enfants soldats, le recrutement volontaire d'enfants soldats âgés de moins de 15 ans et le viol lorsqu'il fait partie d'une attaque à motivation politique, militaire et/ou confessionnelle, ainsi que le fait de menacer de commettre l'un des actes ci-dessus.

Entrent aussi dans cette définition le pillage, la confiscation, l'occupation, la fermeture ou la démolition par la force de biens éducatifs, par exemple l'utilisation d'écoles comme bases militaires et le fait que des groupes armés ou des militaires entravent la fréquentation des écoles.

La fermeture d'écoles par des forces gouvernementales ou rebelles, des troupes d'occupation ou tout groupe ethnique, militaire, politique, religieux ou confessionnel armé constitue également un acte de violence.

Tous ces actes de violence ont en commun le recours délibéré à la force de façon à interrompre et empêcher l'exercice de la fonction éducative et l'accès à l'éducation.

Cette étude ne tient pas compte de la violence générale au quotidien dans les écoles, entre élèves ou entre élèves et enseignants par exemple. Elle ne traite pas non plus des dommages collatéraux, par exemple lorsque des enseignants sont tués ou des écoles endommagées accidentellement par la violence militaire en général et non par des attaques qui les prennent délibérément pour cible.

## 2. L'ampleur du phénomène

ertaines parties du monde sont devenues des lieux où l'élève, l'enseignant ou le personnel de l'éducation sont en danger de mort. Les attaques contre l'éducation échappent souvent à l'attention de la communauté internationale, dans le fracas des armes que connaissent les pays touchés par des conflits. Pourtant, le nombre de cas signalés d'assassinat, de bombardement, d'incendie d'école et d'autres attaques contre le personnel et les bâtiments scolaires et universitaires a connu une augmentation spectaculaire au cours des trois dernières années, reflétant le caractère de plus en plus sanglant des conflits locaux dans le monde. Il n'existe pas, à l'échelle mondiale, de chiffres précis sur le nombre d'enseignants, d'élèves ou de personnels de l'éducation tués chaque année, ni sur d'autres types d'attaques telles que les enlèvements, la torture et les menaces de violence ; pas plus qu'il n'y a de chiffres exacts sur le nombre d'attaques contre des écoles, des universités et des bureaux de l'éducation. On dispose cependant de chiffres précis sur le nombre d'incidents dans certains pays et territoires, qui donnent à penser que les pays les plus durement touchés au cours des cinq dernières années sont l'Afghanistan, la Colombie, l'Iraq, le Népal, les Territoires autonomes palestiniens, la Thaïlande et le Zimbabwe, et, hormis au Népal, ces conflits se poursuivent. La prise en compte des incidents non signalés pourrait toutefois donner une autre image de la situation, et il ne semble guère possible de faire des comparaisons avec la fréquence des incidents dans les décennies précédentes, ou dans d'autres secteurs, faute de disposer des données nécessaires. Il se peut que les attaques visant l'éducation augmentent ou diminuent selon l'ampleur du conflit. Cela étant, en 2006, la Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés a averti l'ONU que les écoles, qui devraient être des havres de paix pour les enfants, sont « de plus en plus souvent la cible de

## Dix jours de janvier 2007 : la triste litanie des violences

### Province de Helmand (Afghanistan)

Le directeur de l'école Chanjir à Nade-e Ali est abattu par des inconnus armés.

### Province de Pattani (Thaïlande)

Saimah Mayamae, enseignante, est abattue sur le chemin de l'école. C'est le 73<sup>e</sup> meurtre d'enseignant ou autre fonctionnaire de l'éducation dans le pays depuis janvier 2004.

### Bagdad (Iraq)

Des hommes armés enlèvent Abd-Al-Sami Al-Janabi, Vice-Président de l'Université de technologie.

Janvier 7 → Janvier 9 → Janvier 10 → Janvier 12 → Janvier 15 → Janvier 16

### Province de Narathiwat (sud de la Thaïlande)

L'appareil qui maintenait en vie Juling Pangamoon est arrêté. Elle était dans le coma après avoir été battue, huit mois auparavant par des présumés séparatistes musulmans qui l'avaient prise en otage dans l'école primaire Kuching Reupoh.

### Mossoul (nord de l'Iraq)

Des hommes armés abattent Kamil Abdal-Husayn, Vice-Doyen de la Faculté de droit.

### Bagdad (Iraq)

Des hommes armés tentent de prendre d'assaut une école de filles puis s'enfuient après un échange de tirs avec les gardes, tuant l'un d'eux. À l'Université Mustansiriya, trois engins explosifs, dont un actionné par un kamikaze, font au moins 70 morts et 170 blessés parmi les étudiants qui sortaient du campus.



École dévastée à Kaboul (Afghanistan)

prédilection pour les attaques par des parties armées »<sup>1</sup>. Qui plus est, dans un certain nombre de pays, le bombardement d'universités et de bureaux de l'éducation et l'assassinat ciblé d'enseignants et d'universitaires sont devenus la tactique privilégiée des groupes combattants. Les incidents signalés pour certains des pays les plus durement touchés sont présentés ci-dessous.

**Afghanistan :** En 2006, des militants ont tué 85 élèves et enseignants et détruit 187 écoles, selon le Ministre de l'éducation. Human Rights Watch a

rapporté plus de 190 attentats à la bombe, incendies et attaques armées contre des enseignants, des responsables d'établissement, des élèves et des écoles en 2006, contre 91 en 2005<sup>2</sup>.

**Colombie :** 42 enseignants sont assassinés en moyenne chaque année en Colombie. Un rapport<sup>3</sup> de la Federación Colombiana de Educadores (Fecode) a comptabilisé 310 meurtres d'enseignants entre 2000 et 2006. D'autres documents de la Fecode font état de 27 meurtres d'enseignants en 1999. Entre 1999 et 2001, 13 autres enseignants et employés scolaires ont été enlevés ou ont « disparu » (c'est-à-dire sont détenus au secret, sans reconnaissance de leur détention, voire sont morts)<sup>4</sup>. En 2003, il y aurait eu 11 000 enfants soldats parmi les combattants irréguliers, la plupart enrôlés alors qu'ils avaient entre 7 et 13 ans<sup>5</sup>.

**République démocratique du Congo :** En novembre 2003, sur le territoire de Walikale, des membres d'une mission d'évaluation de l'ONU ont constaté que toutes les écoles avaient été gravement endommagées et, dans de nombreux cas, complètement pillées et détruites au cours des combats. À Djugu, 211 écoles sur 228 ont été détruites entre 1999 et 2004. En 2003, près de 30 000 enfants participaient

---

1 *Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, 17 août 2006 (A/61/275).*

2 *International Herald Tribune*, 29 avril 2007, « Militant attacks on Afghan schools killed 85 students last year, minister says », article d'Associated Press (AP).

3 Federación Colombiana de Educadores, 7 janvier 2007, « La Lucha Integral por los Derechos Humanos y Fecode ».

4 Watchlist on Children and Armed Conflict, février 2004, Colombie.

5 Joanne Mariner, Human Rights Watch, 29 septembre 2003, « Children at War in Colombia ».

aux combats ou étaient rattachés aux groupes armés et utilisés à des fins sexuelles ou pour d'autres services, la plupart ayant été enrôlés par la force<sup>6</sup>. Entre 2004 et 2005, 18 000 ont été libérés, mais le recrutement s'est poursuivi. Un centre de santé de Kibirizi a enregistré 174 cas de viols, qui auraient été commis par des soldats entre juillet 2005 et mai 2006; dans 80 % des cas, les victimes étaient des filles<sup>7</sup>.

**Iraq :** 280 universitaires, dont 186 professeurs, ont été tués depuis la chute de Saddam Hussein en avril 2003<sup>8</sup> ; 296 membres du personnel de l'éducation ont été tués en 2005 et 180 enseignants l'ont été entre février et novembre 2006<sup>9</sup>. Plus de 100 étudiants ont été tués au cours du seul mois de janvier 2007. En novembre 2006, des hommes armés et portant des uniformes de policiers ont enlevé 100 employés du ministère de l'éducation. Certains de ces otages ont été libérés le lendemain mais d'autres ont été retrouvés morts.

**Libéria :** En 1999<sup>10</sup>, des milliers d'enfants auraient été enlevés, puis armés et jetés sur les champs de bataille ; de nombreuses informations font état d'attaques contre des écoles, mais sans chiffres précis ; 11 780 enfants ont été démobilisés des forces combattantes après la guerre<sup>11</sup>.

**Myanmar :** En 2002, il y avait près de 70 000 enfants soldats, dont bon nombre étaient engagés dans l'armée nationale, certains enrôlés par la force dès l'âge de 11 ans<sup>12</sup>.

**Népal :** Au Népal, 145 enseignants et 344 élèves ont été tués entre le 13 février 1996 et le 31 décembre 2006<sup>13</sup>. Au cours des cinq années qui vont du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2006, les maoïstes ont détruit 79 écoles, une université et

---

6 Watchlist on Children and Armed Conflict, avril 2006, « Struggling to Survive: Children in Armed Conflict in the Democratic Republic of the Congo ».

7 *Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés en République démocratique du Congo*, 13 juin 2006 (S/2006/389).

8 [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), (réseau régional intégré d'information), 27 février 2007, « Iraq: The Exodus of Academics has Lowered Educational Standards ».

9 Fred Van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, novembre 2006, *Lettre au Président iraquien Jalal Talabani*.

10 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, 3 juin 2003, « UN Envoy Calls on Warring West African Parties to Cease Activities Affecting Children ».

11 UNICEF, communiqué de presse, 1er mars 2006, « Le Japon fournit 6,78 millions de dollars pour les enfants du Libéria ».

12 Human Rights Watch, 2002, « My Gun Was as Tall as Me ».

13 Informal Sector Service Centre (INSEC), 2007, *Human Rights Yearbook*. À la fin de 2007, l'INSEC disposera d'un large éventail de données sous forme électronique. Personne à contacter : Prekshya Ojha, chef du Centre de documentation et de diffusion sur les droits de l'homme, [prekshya@insec.org.np](mailto:prekshya@insec.org.np)

13 bureaux de l'éducation de district. Durant cette même période de cinq ans, 10 621 enseignants ont été enlevés et 29 ont « disparu », 734 ont été arrêtés ou torturés, 320 ont été passés à tabac, 356 ont fait l'objet de menaces et 41 ont été blessés. Ces cinq ans ont aussi vu 21 998 élèves enlevés, 126 « disparus », 1 730 arrêtés ou torturés, 368 passés à tabac, 1 264 qui ont fait l'objet de menaces et 323 qui ont été blessés. En 2003, près de 30 % des membres des forces maoïstes étaient âgés de 14 à 18 ans<sup>14</sup>. On estime à 4 500 le nombre d'enfants soldats enrôlés par les maoïstes<sup>15</sup>.

**Territoires autonomes palestiniens :** Selon le Ministère palestinien de l'éducation et de l'enseignement supérieur, depuis septembre 2000, 43 écoles ont été occupées par les soldats israéliens et transformées en bases militaires. En juin 2004, on totalisait 299 incidents de bombardement ou d'occupation d'écoles, de bureaux administratifs et d'universités ; en janvier 2007, 36 enseignants, 622 élèves et 200 étudiants ont été tués.<sup>16</sup>

**Sierra Leone :** L'on estime à 1 200 le nombre des écoles qui ont été détruites au cours d'attaques ciblées pendant la terrible guerre civile qui s'est terminée en 2001. Au moins 6 845 enfants ont été utilisés comme soldats et 3 000 jeunes filles ont été enlevées et prises pour épouses (esclaves sexuelles)<sup>17</sup>. Un nombre indéterminé d'écoliers ont été, de force, amputés d'un membre, souvent à la suite d'attaques contre des écoles. La plupart des amputations ont eu lieu en 1998-1999<sup>18</sup>.

**Soudan :** 108 enfants auraient été enlevés par l'Armée de libération du Soudan le 26 mai 2006. Une école et un institut de formation des maîtres ont été attaqués le même mois. En juillet 2006, un élève a été tué dans une école de Dalil, dans le Darfour, et 10 élèves et un enseignant ont été abattus alors qu'ils essayaient de s'enfuir<sup>19</sup>. D'après l'UNICEF, il n'y a pas de chiffres globaux sur les attaques touchant l'éducation dans le nord ou le sud du Soudan.

---

14 Charu Lata Hogg, Chatham House/Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, 2006, *Child Recruitment in South Asian Conflicts: A Comparative Analysis of Sri Lanka, Nepal and Bangladesh*.

15 Human Rights Watch, février 2007, « Children in the Ranks: The Maoists' Use of Child Soldiers in Nepal ».

16 Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, « The Effect of the Israeli Occupation on the Palestinian Education from 28/9/2000–22/1/2007 ».

17 Ekundayo J. D. Thompson, mars 2007, note « The Sierra Leone Civil War: Destruction of Educational Infrastructure ».

18 *The Final Report of the Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission*, Appendix 5, Amputations in the Sierra Leone Conflict.

19 Amnesty International, 31 juillet 2006, « Darfour : Korma, de nouvelles attaques contre les civils ».

**Sri Lanka :** Les Tigres tamouls ont enrôlé au moins 3 516 enfants entre février 2002 et novembre 2004<sup>20</sup>. Lorsque 1 600 enfants soldats ont été démobilisés par la faction Karuna en 2004, les Tigres tamouls en ont enrôlé un grand nombre, par intimidation, enlèvement ou violence<sup>21</sup>.

**Thaïlande :** Le Ministère thaïlandais de l'éducation a indiqué en décembre 2006 que 71 enseignants avaient été tués et 130 écoles incendiées au cours des trois années précédentes. Au moins 112 enseignants avaient été blessés<sup>22</sup>. Dans les trois provinces les plus méridionales, 16 élèves sont morts et 58 ont été blessés au cours de la même période<sup>23</sup>. En outre, 36 écoles ont été incendiées au cours des quatre premiers mois de 2007<sup>24</sup>.

**Zimbabwe :** Entre 2001 et 2002, il y a eu au moins 238 violations des droits de l'homme visant des enseignants, notamment 34 cas de torture, 75 incidents de coups et blessures, 13 menaces de mort, 45 fermetures d'écoles et 6 enlèvements. Par ailleurs, deux ministres auraient proféré des menaces de mort contre des dirigeants estudiantins et leurs directeurs d'établissement en raison de leur soutien au parti d'opposition Mouvement pour le changement démocratique<sup>25</sup>. En 2000, des enseignantes auraient été violées ou victimes d'agression sexuelle ; des enseignants et des directeurs d'établissement auraient été sévèrement battus en raison de leur affiliation politique<sup>26</sup>.



© 2006 Olivier Bercault / Human Rights Watch

Dans le district de Batticaloa, (Sri Lanka), une mère brandit la carte d'identité de son fils, enlevé par le groupe Karuna en 2006. Faction armée née d'une scission des Tigres de libération de l'Ilam Tamoul (LTTE, Liberation Tigers of Tamil Eelam) en 2004, le groupe Karuna a enlevé en 2006 des centaines de garçons et d'adolescents pour les utiliser dans les combats.

- 
- 20 Human Rights Watch, 11 novembre. 2004, « Sri Lanka: Tamil Tigers Forcibly Recruit Child Soldiers ».
- 21 Amnesty International, *Rapport 2005*.
- 22 Les chiffres relatifs aux blessés ont été obtenus par Save the Children (Bangkok) auprès du Centre administratif des provinces frontalières méridionales, janvier 2007.
- 23 Chiffres fournis par l'UNICEF à partir des dossiers du Ministère thaïlandais de l'éducation.
- 24 Bangkokpost.com, 2 mai 2007
- 25 Zimbabwe Human Rights NGO Forum, septembre 2002, « Teaching Them a Lesson: A Report on the Attack on Zimbabwean Teachers » ; et Zimbabwe Human Rights NGO Forum, 2006, « An Analysis of the Zimbabwe Human Rights NGO Forum Legal Cases, 1998-2006 »
- 26 Association canadienne des professeures et professeurs d'université (23 mai 2000) *Lettre au Président Mugabe du Zimbabwe*.

À l'échelle mondiale, l'écrasante majorité des attaques contre des écoles sont le fait de forces locales, mais une source affirme qu'il y a eu ces dernières années 314 attaques contre des écoles par des « terroristes internationaux militarisés » en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Fédération de Russie, en Israël, en Malaisie, aux Pays-Bas, aux Philippines, en Tchétchénie, au Timor-Leste et en Turquie<sup>27</sup>.

## ■ Disponibilité et qualité des données

Il n'existe aucune base de données mondiale unique et exhaustive consacrée au suivi des actes de violence contre les travailleurs, élèves et institutions de l'éducation qui permette de se faire une idée fiable du nombre de ces actes. Par ailleurs, certains des renseignements disponibles sur les pays précités émanent des ministères de l'éducation, qui peuvent ne pas avoir un rôle neutre dans le conflit.

Pendant une base de données mondiale recense les actes terroristes, et les institutions éducatives y figurent en tant que catégories de cibles, mais les chiffres qui figurent pour les pays les plus durement touchés par les attaques contre l'éducation sont très nettement inférieurs à ceux fournis par les ministères de l'éducation, les ONG et la presse. La Terrorism Knowledge Base (base de connaissances sur le terrorisme ou TKB) a été mise en place par le Memorial Institute for the Prevention of Terrorism (Mémorial pour la prévention du terrorisme ou MIPT)<sup>28</sup> et ses données proviennent de la RAND Terrorism Chronology et des bases de données RAND-MIPT sur les incidents terroristes, de la base de données sur les condamnations pour terrorisme et des travaux de recherche de DFI International sur les organisations terroristes. Elle est financée par le Département de la sécurité du territoire (Department of Homeland Security) des États-Unis.



La photo d'une jeune victime dans un album scolaire (Fédération de Russie).

© UNICEF/HQ05-1367/Laura Shanaeva

27 Keith Jones, mars 2007, Tactical Response, « Terrorism Deterrence, Part 1 »

28 Le MIPT, financé par le Département de la sécurité du territoire des États-Unis, est un organisme à but non lucratif créé à la suite de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City en 1995. Sa fonction, définie par le Congrès des États-Unis, est d'effectuer des recherches sur les causes socio-politiques et les effets du terrorisme.

Selon les chiffres de la TKB, les pays qui ont subi le plus grand nombre d'attaques sur leurs institutions éducatives depuis 1998 seraient l'Iraq et la Thaïlande, suivis par l'Afghanistan et le Népal, le Pakistan, la Colombie, l'Inde, la Turquie et l'Espagne.

Il en ressort également que le nombre d'attaques contre des institutions éducatives est en augmentation de plus en plus rapide depuis 2000, avec un doublement du nombre des incidents en 2004 ; le nombre d'attaques perpétrées en 2003 a été multiplié par six tant en 2005 qu'en 2006. Les chiffres montrent également que le nombre annuel de victimes dans le secteur de l'éducation a été multiplié par quatre en 2004 et pour l'année 2007, des signes très inquiétants font craindre le pire. Au cours de la première moitié de janvier 2007, les attaques terroristes contre des institutions éducatives ont fait 72 morts et 171 blessés, soit plus de morts et de blessés que dans tout autre secteur touché par le terrorisme.

Les chiffres de la TKB souffrent toutefois de deux défauts. Le premier est que cette base de données se limite aux actes de terrorisme, définis en tant que « violence, ou menace d'user de la force, conçue pour créer un climat de peur et d'angoisse », perpétrée par des groupes rebelles ou subversifs. Ils ne rendent donc pas compte de la violence commise par l'État ou des forces d'occupation lorsque, par exemple, des écoles sont fermées par la force ou détruites dans le cadre d'une stratégie visant à ébranler la culture ou les infrastructures d'une minorité ethnique ou religieuse résistante ou rebelle. Les chiffres de la TKB pourraient donc prendre en compte les attaques contre les écoles commises par les talibans et leurs alliés rebelles en Afghanistan aujourd'hui, mais pas l'utilisation par les talibans de la force d'État pour interdire à des millions de filles d'aller à l'école et aux femmes d'enseigner alors qu'ils étaient au pouvoir à Kaboul. Pourtant, des femmes surprises en train d'enseigner ont été pendues, emprisonnées ou passées à tabac pour avoir réalisé les droits fondamentaux des enfants à l'éducation, ce qui est un usage violent du pouvoir de l'État à des fins illégitimes. Ces chiffres ne prennent pas non plus en compte les actes de torture ou l'enrôlement forcé d'enfants soldats (problème pourtant très répandu), qui représentent des violations graves du droit à l'éducation<sup>29</sup>.

D'autres contraintes communes à toutes les sources de données doivent être levées pour faciliter l'élaboration de stratégies internationales et nationales efficaces face à ces attaques. Il s'agit notamment de l'absence de données ou de libre accès aux données, ainsi que des problèmes de données politiquement biaisées par l'une ou l'autre des parties au conflit. L'utilité des informations rapportées par les médias peut être limitée par leur nature même et par la tendance à privilégier le langage du média considéré : parfois les reporters ne peuvent pas couvrir avec la même facilité les deux parties au conflit. L'exactitude des informations rapportées par les médias et le

---

29 Saira Shah, 2001, Channel 4, Royaume-Uni, « Beneath the Veil ».

gouvernement peut aussi pâtir des difficultés d'accès aux zones rurales et reculées, du manque de données locales et des difficultés du journalisme dans les zones à fort taux d'analphabétisme, qui coïncident parfois avec les zones relevant de l'une des parties au conflit. En Afghanistan, par exemple, les attaques contre des écoles sont plus fréquentes dans les zones rurales, loin des grands axes routiers. Les chiffres du Ministère de l'éducation ou des syndicats ne sont pas non plus toujours objectifs, selon la nature de leur implication dans les conflits.

Un troisième problème dans la collecte de données a trait aux moyens de déterminer si une attaque est ciblée. Ainsi, si un autobus transportant des policiers et des enseignants a été attaqué, quelle était la cible : les policiers ou les enseignants - ou les deux ? Dans bien des cas, les éléments dont on dispose ne permettent pas de trancher.

Tout aussi problématique est la collecte de données sur l'utilisation d'enfants soldats. Un rapport de Chatham House paru en 2006 fait état de la persistance d'un « manque inquiétant d'informations sur la participation d'enfants au conflit armé et sur les effets que ce dernier produit sur eux tant au Sri Lanka qu'au Népal ». Aucune étude n'a été effectuée pour déterminer le nombre exact d'enfants dans les rangs des Tigres tamouls au Sri Lanka ou des forces maoïstes au Népal<sup>30</sup>.

L'une des organisations chargées par le Conseil de sécurité de l'ONU de surveiller les violations graves des droits des enfants est le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Sa mission de surveillance couvre les attaques contre les écoles, l'enrôlement d'enfants soldats, le travail forcé des enfants et les infractions sexuelles graves contre des enfants, et prend principalement la forme de rapports de situation établis par des missions dépêchées dans des pays jugés prioritaires. Or, ce Bureau ne collecte pas des données détaillées ou harmonisées qui puissent être comparées d'un pays à l'autre, et l'accent y est principalement mis sur les enfants soldats, beaucoup plus que sur les attaques contre des écoles. Le Bureau concentre en outre son activité sur un petit nombre de pays prioritaires.

En 2005, le Représentant spécial a signalé que plus de 250 000 enfants continuaient d'être exploités comme enfants soldats. L'enrôlement d'enfants destinés à être utilisés comme soldats se poursuivait entre novembre 2005 et septembre 2006 au Burundi, en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Myanmar, au Népal, aux Philippines, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, au Sri Lanka et

---

30 Charu Lata Hogg, Chatham House/Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, 2006, *Child Recruitment in South Asian Conflicts: A Comparative Analysis of Sri Lanka, Nepal and Bangladesh*.

au Tchad. Les enlèvements d'enfants se poursuivaient au Népal, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Sri Lanka et au Tchad<sup>31</sup>.

La portée du mandat du Représentant spécial se limite aux enfants, et exclut donc la question importante des attaques contre des enseignants, des universitaires et des personnels de l'éducation. La surveillance des attaques contre les écoles n'a été mise en place qu'en 2006, et est donc encore balbutiante. Le Bureau du Représentant spécial n'a pu fournir qu'une information limitée ou anecdotique sur les attaques contre des institutions éducatives, portant à ce jour sur un petit nombre de pays dont l'Afghanistan, le Burundi, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Iraq, le Népal, la République démocratique du Congo, Sri Lanka et les Territoires autonomes palestiniens. On ne dispose pas de renseignements sous une forme qui puisse être utilisée dans une base de données pour déceler les tendances qui se font jour dans les différents pays, alors même que les attaques contre les écoles constituent une catégorie de crimes de guerre.

De tous les pays examinés de manière détaillée aux fins de la présente étude, le Népal est celui pour lequel on dispose des chiffres les plus complets sur les attaques contre l'éducation, qui émanent de l'Informal Sector Service Centre (INSEC)<sup>32</sup>, ONG de défense des droits de l'homme qui s'emploie à vérifier systématiquement la situation des droits de l'homme et les violations signalées et à diffuser cette information, avec l'aide de 75 reporters des droits de l'homme, un dans chaque district du pays. Il s'agit peut-être là d'un modèle efficace de collecte des données qui pourrait être imité dans d'autres pays.

Si la communauté internationale veut régler le problème des actes de violence prenant l'éducation pour cible, elle doit aider à la mise en place d'un système indépendant de surveillance de ces actes, utilisant un format commun à tous les pays afin que les tendances concernant l'ampleur et les types d'attaques, les auteurs et les cibles et, si possible, les motivations, puissent être analysées et rendues publiques. L'impact sur l'offre de services éducatifs et les mesures prises pour empêcher ces attaques et limiter leurs effets devraient également faire l'objet d'une surveillance et d'un partage des connaissances entre les pays touchés par des conflits et au niveau international.

---

31 Secrétaire général de l'ONU, 26 octobre 2006, « Les enfants et les conflits armés », Annexes I et II (A/61/529 S/2006/826).

32 [www.inseconline.org/aboutinsec.php](http://www.inseconline.org/aboutinsec.php)

# 3. La nature des attaques

La nature des attaques est variable, allant d'opérations complexes de type militaire, comme ce fut le cas lors de la tragédie de l'école de Beslan – probablement la plus terrible attaque perpétrée en une seule fois contre une institution éducative dans l'histoire récente – jusqu'à des attentats à la bombe, des assassinats, des détentions, des tortures et des menaces de recours à la violence.

Le 1er septembre 2004, jour de la rentrée scolaire, des militants armés au nombre de 32 voire plus, ont fait irruption dans la principale école de la ville russe de Beslan, en Ossétie du Nord. Pendant trois jours, ils ont gardé en otages les 900 élèves de l'établissement et près de 400 parents et enseignants dans le gymnase, qui avait été piégé de câbles et d'explosifs. Les militants ont informé leurs otages que toute personne trouvée en possession d'un téléphone mobile serait abattue ainsi que les trois personnes qui leur sont le plus proche. Lorsque des échanges de tirs ont éclaté entre les forces de sécurité russes et les preneurs d'otages, 344 otages ont été tués, dont 186 enfants. Près de 700 civils et 30 agents des forces spéciales ont été blessés. Le chef de guerre tchétchène Shami Basayev, qui a été tué depuis, a revendiqué cette attaque. Selon des sources russes, Al-Qaïda aurait également été impliquée.

La tragédie de Beslan a fait la une de toute la presse dans le monde entier et les attaques de grande ampleur, les explosions dans les universités iraqiennes par exemple, retiennent l'attention de la presse internationale mais nombre d'incidents correspondant à des assassinats individuels sont ignorés des médias en dehors du pays où ils se produisent. Or, pour les enseignants concernés, une menace ou le simple fait de savoir que des militants rôdent, surveillent et attendent l'occasion de tirer sur eux ou de les poignarder peut avoir un effet aussi dissuasif sur l'exercice de

leurs fonctions qu'une explosion qui tue des dizaines d'élèves et de membres du personnel.

Les types d'actes de violence peuvent se répartir comme suit, en fonction de la tactique employée et de l'effet escompté :

- (a) mort de nombreux enseignants, élèves et fonctionnaires de l'éducation à la suite de bombardements, d'explosions déclenchées à distance et de mitraillages dans des lieux où de nombreuses personnes se rassemblent, par exemple les universités, les entrées d'école, les aires de jeux et les bureaux, à l'occasion de grands événements tels que des manifestations ou sur des véhicules transportant du personnel à destination ou en provenance de son lieu de travail ;
- (b) assassinats ciblés d'enseignants, d'élèves et de syndicalistes, généralement par arme à feu dans la salle de classe ou sur le trajet qui mène au travail. D'autres armes telles que des couteaux ou des marteaux sont aussi utilisées ;
- (c) destructions de bâtiments et d'équipements éducatifs par des explosions déclenchées à distance, des bombardements, des incendies, des pillages et des mises à sac ;
- (d) détentions illégales, « disparitions » ou torture d'enseignants, d'universitaires et de syndicalistes de l'éducation, généralement par des forces relevant de l'État ou soutenues par celui-ci, mais parfois aussi par des groupes rebelles ;
- (e) enlèvements d'élèves, d'enseignants et de fonctionnaires par des forces armées, à des fins de racket ou pour semer la terreur ; enrôlements forcés d'enfants soldats et enlèvements et/ou viols d'écolières et d'enseignantes par des forces militaires.

Le nombre des tactiques employées et leurs combinaisons varient d'une situation de conflit à l'autre. En Thaïlande, les deux principales tactiques sont l'assassinat ciblé d'enseignants connus, abattus au pistolet par l'occupant du siège arrière d'une moto ; et l'attentat à la bombe contre des autobus transportant des gardes armés et des enseignants. En Iraq, il y a eu de nombreux attentats à la bombe, au moyen de dispositifs que l'on fait exploser à distance, dans des universités, faisant à chaque fois des dizaines de morts, ainsi que des mitraillages et des enlèvements. En Afghanistan, la tactique qui prédomine est celle des incendies d'écoles mais il y a aussi eu des explosions et des attaques à la roquette. Dans les conflits opposant des idéologies de droite et de gauche – en Colombie et au Népal – on a relevé de nombreux cas de détention illégale, de disparition et de torture, généralement le fait

de forces gouvernementales ou soutenues par le gouvernement, mais aussi des cas d'enlèvement par la guérilla. Les membres des syndicats de l'éducation sont aussi des cibles privilégiées dans les luttes gauche-droite, comme en Colombie et en Éthiopie<sup>33</sup>. En Colombie, les mines terrestres posées par la guérilla et les munitions non explosées dans des locaux scolaires suscitent une préoccupation grave et croissante<sup>34</sup>.

La Federación Colombiana de Educadores (Fecode) fait état des violations des droits de ses membres par diverses formes de recours ou de menace de recours à la violence (Fecode, 7 Janvier 2007, « La lucha integral por los derechos humanos y Fecode ») :

- menaces par téléphone et par écrit ;
- harcèlement à leur domicile par des agents armés ;
- déclarations publiques ou messages écrits les désignant comme cibles militaires ;
- ultimatums exigeant qu'ils démissionnent et quittent leur lieu de travail ;
- racket par des groupes armés illégaux ciblant les personnels les mieux payés (qui ont 25 années de service) et ceux qui ont déjà une pension de retraite ;
- groupes armés utilisant les écoles comme lieux de rassemblement pour faire de la propagande ou menacer la communauté malgré l'opposition des enseignants et des autorités scolaires ;
- raids sur les maisons et les établissements d'enseignement pour assassiner les enseignants devant les membres de leur famille et leurs élèves ;
- graffitis contenant des menaces de mort sur les murs des écoles et des logements des enseignants ;
- disparitions forcées et enlèvements ;
- groupes armés qui ordonnent aux enseignants de quitter le syndicat ou de ne pas se syndiquer.

L'enrôlement d'enfants soldats représente une autre forme d'attaque contre l'éducation : il empêche ces enfants d'aller à l'école et nuit gravement à leur développement du fait des atrocités dont ils sont témoins ou qu'ils sont obligés de commettre. Ces atrocités vont du meurtre de leurs amis ou de membres de leur propre famille jusqu'au démembrement de prisonniers ou l'ingurgitation de sang humain. Nombreux sont ceux qui sont enlevés de leur école et recrutés sous la menace des armes. D'autres sont volontaires, par peur, par désespoir, pour échapper à la pauvreté ou à des sévices chez eux, voire parce que le système éducatif les a abandonnés à leur triste sort. Or, l'enrôlement d'enfants âgés de moins de 15 ans fait partie des crimes de guerre et il y aurait de bonnes raisons d'étendre cette qualification

---

33 En janvier 2007, l'Internationale de l'éducation a alerté ses membres sur le cas de deux responsables élus de l'Association des enseignants éthiopiens qui avaient été torturés alors qu'ils étaient en détention sans mandat, et sur le cas d'un troisième qui avait disparu.

34 Secrétaire général de l'ONU, 26 octobre 2006, « Les enfants et les conflits armés »



Enfant membre de l'armée du CPN-M (Parti communiste népalais – maoïste) pendant un défilé des maoïstes dans le district de Dang (région du centre-ouest du Népal).

au recrutement avant 18 ans, selon le même raisonnement que celui appliqué aux rapports sexuels avec des mineurs qui, dans certains pays africains, relèvent de la même définition juridique (souillure) que le viol, qu'il y ait eu consentement ou non.

## 4. Cibles et motivations



© UNESCO/Roya Aziz/Star Group

Des élèves du Lycée Aino à Kandahar (Afghanistan).

Ce qui motive les attaques varie d'un conflit à l'autre et à l'intérieur d'un même conflit, et peut être à plusieurs niveaux. En Afghanistan et au Pakistan, un grand nombre des actes de violence contre des écoles de filles ou contre ceux qui y travaillent sont le fait de groupes islamistes extrémistes dont on pense qu'ils sont alliés aux talibans ou à Al-Qaïda. La motivation serait dans ce cas une croyance idéologique enracinée dans

une interprétation de la religion et dans des traditions locales, selon lesquelles l'instruction des filles devrait être interdite. Cela étant, la fermeture par la force des écoles peut aussi avoir un objectif militaire, à savoir répandre la peur et l'instabilité pour saper l'autorité de l'État au plan local. L'incendie d'une école peut également être un acte de vengeance ou une démonstration de force dans le cadre d'une rivalité entre seigneurs de la guerre, ou encore le fait de groupes armés exploitant la jalousie suscitée par la construction ou la réparation d'une école dans un village rival.

Ce qui motive les attaques varie d'un conflit à l'autre et à l'intérieur d'un même conflit, et peut être à plusieurs niveaux. En Afghanistan et au Pakistan, un grand nombre des actes de violence contre des écoles de filles ou contre ceux qui y travaillent sont le fait de groupes islamistes extrémistes dont on pense qu'ils sont alliés aux talibans

ou à Al-Qaïda. La motivation serait dans ce cas une croyance idéologique enracinée dans une interprétation de la religion et dans des traditions locales, selon lesquelles l'instruction des filles devrait être interdite. Cela étant, la fermeture par la force des écoles peut aussi avoir un objectif militaire, à savoir répandre la peur et l'instabilité pour saper l'autorité de l'État au plan local. L'incendie d'une école peut également être un acte de vengeance ou une démonstration de force dans le cadre d'une rivalité entre seigneurs de la guerre, ou encore le fait de groupes armés exploitant la jalousie suscitée par la construction ou la réparation d'une école dans un village rival.

En Iraq, les institutions sont visées dans certains cas pour des raisons confessionnelles, parce qu'elles se trouvent dans une zone dominée par des musulmans sunnites ou bien chiïtes, mais aussi parce que des factions estiment qu'elles ont plus de chances de créer les conditions d'une prise de pouvoir dans le pays si elles peuvent en chasser les intellectuels par la peur et la violence. Certains universitaires sont assassinés par des militants chiïtes parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir collaboré avec le régime sous Saddam Hussein, d'autres sont tués par les sunnites parce qu'ils n'avaient pas collaboré. Au Népal et au Sri Lanka, les causes profondes du conflit tiennent à l'incapacité des gouvernements successifs d'assurer un développement et une justice sociale au plus grand nombre, et le rôle de l'éducation est contesté. L'accès à l'éducation dans les zones reculées du pays, la langue d'enseignement, la répartition du budget de l'éducation et l'orientation des programmes d'enseignement, tous ces éléments posent problème.<sup>35</sup>

Dans certains cas, les attaques s'inscrivent dans une stratégie de dégradation par des forces d'occupation de l'infrastructure d'un pouvoir qui résiste. Pendant l'opération « Bouclier défensif » dans les Territoires autonomes palestiniens, en 2002, par exemple, les forces israéliennes ont détruit 11 écoles et endommagé 112 autres, ainsi que le Ministère de l'éducation, où ils ont confisqué du matériel et des archives<sup>36</sup>. Mais certains élèves peuvent aussi être pris pour cible parce qu'ils sont soupçonnés de participation à des activités de résistance consistant par exemple à jeter des pierres sur les soldats. Entre 2000 et 2005, près de 3 000 écoliers ont été détenus par les forces israéliennes.

Les séparatistes, en revanche, s'attaquent aux écoles et aux universités en tant que symboles de l'État qu'ils combattent et parce qu'il s'agit de cibles relativement faciles. Le Hamas, par exemple, a fait exploser une bombe télécommandée à l'Université

---

35 Charu Lata Hogg, Chatham House/Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, 2006, *Child Recruitment in South Asian Conflicts: A Comparative Analysis of Sri Lanka, Nepal and Bangladesh*.

36 Susan Nicolai, 2006, *Forced Migration Review, Education Supplement*, « Education and Chronic Crisis in Palestine ».

hébraïque de Jérusalem, en juillet 2002, faisant des morts et des blessés parmi les étudiants<sup>37</sup>.

Dans certains pays, en Colombie par exemple, les enseignants sont visés pour raison politique, à savoir les positions qu'ils prennent sur les droits de l'homme ou sur la justice sociale au nom de leur communauté. En tant que membres les plus éduqués de la population locale, bon nombre d'entre eux sont devenus les porte-parole des communautés dans lesquelles ils vivent pour des questions locales telles que les désaccords sur l'extraction des ressources locales par des sociétés multinationales et les violations des droits de l'homme ; ils subissent alors les pressions des deux parties au conflit. Mario Novelli<sup>38</sup>, chercheur à l'Université d'Amsterdam spécialisé dans le conflit colombien, souligne que des enseignants sont tués parce qu'ils s'impliquent dans des campagnes de défense du droit à l'éducation. Les enseignants sont à l'avant-garde de la lutte contre les coupes budgétaires qui ont abouti à la mise en place de mécanismes de « recouvrement des coûts » tels que le paiement de frais de scolarité pour l'enseignement secondaire et l'encouragement à la création d'écoles privées. Un processus analogue se retrouve dans les universités, où le syndicat des travailleurs des universités colombiennes a organisé des manifestations. Étant au premier rang des protestataires, les syndicalistes de l'enseignement sont devenus des cibles d'actes de violence et de menaces. Selon Novelli la tactique utilisée à leur rencontre a changé depuis l'arrivée au pouvoir du Président Uribe, en 2002, passant de l'assassinat à la détention arbitraire.

Des mouvements de défense de l'éducation contre les réductions budgétaires et le recouvrement des coûts sont apparus dans un certain nombre de pays d'Amérique latine et d'Afrique. Le soulèvement d'Oaxaca au Mexique a été déclenché en mai 2006 par des manifestations de la section 22 du syndicat national des enseignants. Leurs revendications auraient porté sur la gratuité des uniformes scolaires et du petit-déjeuner des élèves, l'augmentation du nombre de bourses et l'augmentation des crédits affectés aux bâtiments et au matériel scolaires. Des agents de police les ont matraqués pendant qu'ils dormaient sous des tentes et des grenades lacrymogènes ont été lancées contre eux à partir d'hélicoptères. Quatre manifestants ont été tués, dont un enseignant, et un autre enseignant qui avait manifesté a été par la suite assassiné. Des hommes armés ont tiré sur des enseignants au cours de plusieurs

---

37 Watchlist on Children and Armed Conflict, septembre 2002, *Israel/Palestinian Occupied Territory*, qui cite aussi deux rapports de l'UNICEF, *Occupied Palestinian Territory, Donor Alert*, 2 avril 2002, et *Occupied Palestinian Territory, Donor, Update*, 29 mai 2002.

38 Mario Novelli effectue actuellement des travaux de recherche sur la violence contre la communauté éducative, sur place en Colombie, avec le soutien de l'UNESCO-IIEP, l'Internationale de l'Éducation et du Gouvernement néerlandais. Contact : m.novelli@uva.nl

manifestations ultérieures et les manifestants ont riposté par d'autres actes de violence tels que l'incendie d'autobus<sup>39</sup>.

L'enrôlement forcé d'enfants soldats semble relever d'une stratégie commune d'accroissement du niveau des effectifs et de l'appui logistique, formes extrêmes de travail forcé des enfants ; l'acte d'enlèvement est aussi un moyen de répandre la terreur et d'ébranler la résistance de la population locale aux groupes armés. Mais cet enrôlement n'est pas le fait des seules forces rebelles. À titre d'exemple, le Gouvernement soudanais a recruté par la force des enfants âgés de 13 ou 14 ans, les a entraînés puis les a affectés à la sécurité de l'installation pétrolière de Heglig, dans la région du Grand-Nil, où ordre leur a été donné de commettre des « violations des droits de l'homme contre leurs voisins et leurs proches, y compris de tuer des gens, de brûler des villages et de piller la nourriture »<sup>40</sup>. Selon « Watchlist on Children and Armed Conflict », en 2003, des enfants, dont certains n'avaient que 10 ans, étaient très souvent utilisés aussi bien par les forces gouvernementales soudanaises que par celles de l'opposition et bon nombre d'entre eux avaient été enrôlés de force, des deux côtés.

## ■ Études de cas

### Iraq : les intellectuels visés

Le 25 février 2007, une kamikaze a fait exploser une bombe remplie de billes d'acier au milieu d'une foule d'étudiants majoritairement chiites dans une université de Bagdad, faisant 42 morts et 55 blessés<sup>41</sup>. La plupart des victimes étaient des étudiants.

Selon des témoins, c'est une femme recouverte d'un tchador (voile islamique) et transportant des sacs en plastique qui



© UNICEF/HQ03-0236/Patrick Andrade

Des garçons déballet des minutions dans une salle de classe encore remplie de restes de matériel militaire à l'école primaire de jeunes filles Aisha, dans le quartier d'Adhamia, à Bagdad (Iraq).

39 Duncan Kennedy, BBC online, 23 août 2006, « Mexico Teachers Extend Protests »

40 Watchlist on Children and Armed Conflict, mars 2003, Soudan, [www.watchlist.org](http://www.watchlist.org).

41 Brian Murphy, Associated Press, « Shiite College Bombed », Denver Post, 26 février, 2007; AFP, 26 février 2007, Khaleej Times online, « Baghdad College bomber a Woman ».

a perpétré cette attaque à l'Université Mustansiriya, en faisant exploser sa bombe devant la grille du département d'administration des entreprises au moment où les étudiants entraient dans les locaux pour passer les examens de milieu de semestre. L'université avait déjà été avertie qu'elle devait fermer ses portes<sup>42</sup>. Le campus principal de cette même université a été la cible d'une série d'attentats à la bombe qui ont fait 100 morts parmi les étudiants en janvier 2007.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a exprimé en ces termes sa stupeur et sa colère devant cette attaque : « Je condamne fermement cet acte barbare. On ne doit pas permettre que le système éducatif iraquien – ses écoles, universités, enseignants et élèves – soit systématiquement pris pour cible. »<sup>43</sup>

Mais la sauvagerie de cette attaque fait partie de l'ordinaire des Iraquiens aujourd'hui. Depuis le début de l'année 2006, les militants ont redoublé d'efforts pour chasser de Bagdad le reste des intellectuels et des classes moyennes par une vague de menaces de mort, d'intimidations, d'attentats à la bombe et d'assassinats, et ils

parviennent effectivement à chasser du pays des milliers d'universitaires. Il s'agit là d'une tactique qui a déjà servi en Algérie<sup>44</sup>.

À titre d'exemple, le 24 janvier 2007, sur une autoroute du sud de Bagdad, des hommes armés ont ouvert le feu sur le cortège du Ministre iraquien de l'enseignement supérieur tuant l'un de ses gardes et en blessant gravement un autre<sup>45</sup>.

Le 31 janvier 2007, les corps de trois professeurs et d'un étudiant sunnites ont été découverts. Selon le Ministère de l'enseignement supérieur, ces quatre universitaires avaient été enlevés quatre



© Afili Al-Khazali/SIPA

Des enfants regardent le trou provoqué par un tir de mortier sur un toit d'école en 2007 (Iraq).

42 *Daily Telegraph*, 26 février 2007, « 40 die as bombers target Iraq students ».

43 UNESCO, communiqué de presse, n° 2007-17, Paris, 27 février 2007, « Le Directeur général de l'UNESCO condamne l'attaque mortelle contre l'Université de Bagdad et demande instamment la protection du système éducatif iraquien ».

44 [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), 27 février 2007, « Iraq: The Exodus of Academics has Lowered Educational Standards ».

45 Reuters, 24 janvier 2007, « Gunmen Open Fire on Iraqi Minister's Convoy, Kill one ».

jours plus tôt lorsque leur véhicule est tombé dans une embuscade au moment où ils quittaient la faculté de droit de l'Université de Nahrain, dans le nord de Bagdad<sup>46</sup>.

Le 12 février 2007, 16 personnes ont été tuées et 27 blessées lorsqu'un autre kamikaze a fait exploser un camion rempli d'explosifs dans un parking situé entre la faculté de sciences économiques et un entrepôt de produits alimentaires dans l'ouest de Bagdad<sup>47</sup>.

Selon l'Iraq Index, établi par la Brookings Institution de Washington et publié le 21 décembre 2006, jusqu'à 40 % des professionnels irakiens ont fui le pays depuis 2003. Selon l'UNESCO, le nombre des enseignants qui ont également quitté le pays a pratiquement doublé en 2006.

« Les systèmes de santé et d'éducation ont perdu leurs meilleurs éléments. Près d'un tiers de ceux qui vivaient en Iraq avant 2003 ont fui la violence » explique Mustafa Jaboury, chercheur au Ministère, dans une interview à IRIN News. « Les miliciens chiites et les insurgés sunnites tuent les intellectuels pour faire en sorte que l'Iraq soit mal géré et mal gouverné », ajoute-t-il.

Paul Colley, analyste basé à Londres, précise : « En éliminant ces catégories de la population, les insurgés cherchent à éliminer tout soutien à une société démocratique et espèrent qu'en ciblant les universitaires, ils parviendront à faire de l'Iraq un État théocratique à l'instar de la République islamique d'Iran »<sup>48</sup>.

Muhammad al-Rubai, conseiller du Président irakien pour les affaires scientifiques, a expliqué à la BBC<sup>49</sup> que les assassinats avaient touché pratiquement toutes les disciplines universitaires et toutes les universités du pays. Ces dernières sont devenues un féroce champ de bataille où l'enlèvement et l'assassinat d'universitaires sont devenus monnaie courante, a-t-il ajouté. Les motivations concurrentes peuvent être en rapport avec le fanatisme confessionnel, le désir de revanche de ceux qui ont perdu en influence après la chute de Saddam Hussein ou la volonté de « nettoyer » les universités des collaborateurs.

---

46 AP, *Khaleej Times*, 31 janvier, 2007, « Bodies of three Sunni professors and a student found, three days after their abduction ».

47 Aljazeera.net, 13 février 2007, « Bomber strikes near Baghdad College »

48 [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), 27 février 2007, « Iraq: The Exodus of Academics has Lowered Educational Standards ».

49 BBC News, 5 novembre 2006, « Iraq's Academics Targeted by Militias ».

Dans un rapport d'Iraq Democracy Watch, on peut lire : « Nous sommes en présence d'une opération organisée et systématique, à motivations idéologiques, confessionnelles et politiques ». <sup>50</sup>

Les postes universitaires, ceux de président, de doyen et de titulaire de chaire notamment, ainsi que les bourses, sont distribués selon des quotas par confession, région et sexe, le pourcentage de femmes étant pratiquement nul, et les ministères sont devenus les chasses gardées des différents partis, explique Iraq Democracy Watch.

Les étudiants sont aussi la cible de la criminalité et d'assassinats à motivation confessionnelle, en particulier à Bagdad et Mossoul. C'est ainsi qu'à Bagdad, par exemple, des groupes armés ont fait des morts et des blessés parmi un groupe d'étudiants dans le district de Doura et 12 étudiants ont été tués dans le district de Latifia. À Mossoul, 12 étudiants ont été tués à l'extérieur du campus en 2006, toujours selon Iraq Democracy Watch.

Koïchiro Matsuura a déclaré : « Quel avenir peut avoir l'Iraq si ses enfants et ses jeunes se voient refuser le droit à l'éducation ? Quel avenir peut avoir un pays que ses intellectuels, chercheurs et éducateurs fuient à cause de la terreur et de l'intimidation ? ».

Le Directeur général de l'UNESCO a instamment demandé aux autorités, avec lesquelles l'Organisation a instauré une collaboration étroite, de reconstruire et revitaliser le système éducatif, qui était auparavant le meilleur de la région ; de tout faire pour que les écoles et les universités soient à l'abri de cette terrible violence et de protéger la vie du personnel enseignant et des élèves.

---

50 Iraq Democracy Watch, Bagdad, juillet 2006, *Report on the Democratic Process in Iraq*. (traduction anglaise). Iraq Democracy Watch est un organisme de surveillance opérant sous l'égide de l'Iraq Foundation, ONG non confessionnelle créée par des expatriés irakiens.

## Afghanistan : une guerre contre les filles



Des élèves du lycée Mahmud Tarzi à Kandahar (Afghanistan) en 2007.

Jamila Niyazi a reçu en sa qualité de principale du collège de filles de Lashkar, dans la province d'Helmand, au sud de l'Afghanistan, de nombreuses menaces de mort. Dans des « lettres nocturnes » déposées sur le pas de sa porte et suivies d'appels téléphoniques menaçants, les talibans l'ont à plusieurs reprises sommée de fermer son établissement, qui compte 7 000 élèves, au motif que les jeunes filles devaient rester à la maison.

C'est une manœuvre classique de la part d'éléments ultraconservateurs à qui la propagande, la coercition et la violence servent d'armes pour étendre

leur mainmise. Au cours d'un épisode particulièrement brutal, dans la province de Zâbol, le directeur d'une école mixte a ainsi été décapité.

Niyazi n'a reçu aucune aide des pouvoirs publics ni des forces de l'ordre et ne peut garder l'école ouverte que parce qu'elle a recruté des agents de sécurité pour monter la garde.

« Je n'ai pas averti les enseignants de ces menaces et j'ai caché à ma famille l'existence de la seconde lettre », a-t-elle déclaré à IRIN News<sup>51</sup>. Niyazi n'est pas un cas isolé. En juillet 2006, Human Rights Watch signalait que la montée des violences commises par les talibans et d'autres groupes armés contre les enseignants, élèves et établissements scolaires afghans, entraînait la fermeture des écoles et privait d'instruction une nouvelle génération, et qu'elle avait pour principale cible les filles.

Zama Coursen-Neff, chercheuse principale à Human Rights Watch, a rapporté dans le *Los Angeles Times*<sup>52</sup> l'histoire de Setarah, enseignante dans la première école pour filles de son village : ses élèves avaient découvert dans la classe une mine terrestre dissimulée sous un sac.

51 [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), ONU-OCHA, 21 février 2007, « Afghanistan: Women Forced to Quit Work Because of Insecurity ».

52 Zama Coursen-Neff, *LA Times*, 31 juillet 2006, « The Taliban's War on Education: Schoolgirls are Still Under Fire in Afghanistan ».

Quelques semaines plus tôt, les talibans avaient affiché dans la mosquée du village un avis ordonnant la fermeture de toutes les écoles de filles et, dans une lettre déposée de nuit dans une école des environs, ils avertissaient : « Honorables Afghans :

tournez le dos à la culture et aux traditions des Chrétiens et des Juifs. N'envoyez pas vos filles à l'école. » Sinon, ajoutaient-ils, les moudjahidines des émirats islamiques (nom de l'ancien régime taliban), « conduiront leurs vigoureuses opérations militaires en plein jour ».

La scolarisation des filles n'est pas la seule cible des talibans. Anwar Alsaïd, Spécialiste du programme au Bureau de l'UNESCO à Kaboul, explique que les talibans justifient certaines attaques par

la conviction que les programmes scolaires ont été influencés par les puissances occidentales et sont de nature à ébranler l'identité afghane – et ce bien que le Ministère de l'éducation ait été largement consulté lors de leur élaboration.

Amnesty International a publié des extraits d'un code militaire taliban où il est écrit : « Un avertissement doit être adressé à quiconque travaille en tant qu'enseignant pour le régime fantoche actuel. Si l'enseignant concerné refuse d'abandonner son travail, il [sic] devra être battu. S'il continue à dispenser un enseignement contraire aux principes de l'islam, il devra être exécuté par le commandant de district ou un chef de groupe ». On y lit encore que les écoles ouvertes par des ONG sous le régime actuel ne sauraient être tolérées et que, si une école demeure ouverte malgré l'injonction de fermer, elle doit être brûlée<sup>53</sup>.

Coursen-Neff est co-auteur de l'étude la plus complète sur la situation, *Lessons in Terror: Attacks on Education in Afghanistan*<sup>54</sup>, où elle affirme que les attaques contre tous les volets du système éducatif se sont fortement intensifiées à la fin de 2005 et au premier semestre 2006. À fin juin 2006, on dénombrait en moyenne une attaque d'école par jour.

---

53 Amnesty International, 19 avril 2007, Afghanistan : « *Tous ceux qui ne sont pas nos amis sont nos ennemis* » - *Les exactions commises par les talibans contre les civils*.

54 Human Rights Watch (2006), *Lessons in Terror: Attacks on Education in Afghanistan*.

Des lettres contenant des menaces contre les personnes ou communautés qui oseraient enseigner ou envoyer leurs enfants à l'école, en particulier les filles, étaient déposées la nuit dans les maisons, sur le trajet des écoles ou dans les mosquées.

Selon Human Rights Watch, les attaques physiques contre les écoles et le personnel enseignant ont nui directement et indirectement à l'éducation. Tout d'abord, les ravages des bombes et des incendies, mais aussi la défection du personnel et des élèves, trop effrayés pour venir en cours, ont condamné des écoles à fermer. La terreur ambiante risque de gagner les écoles avoisinantes, qui ferment à leur tour, de peur de connaître le même sort. Et même si elles restent ouvertes, encore faut-il que les parents ne jugent pas le danger trop grand pour y envoyer leurs enfants.

« Les bombes et les menaces ont fait fermer les écoles, privant d'instruction une nouvelle génération de jeunes filles afghanes et leur ôtant toute perspective de vie meilleure », constate Zama Coursen-Neff. En août 2006, l'UNICEF signalait que les écoles afghanes devenaient la cible d'attaques de plus en plus graves et rapportait que les incidents, dans un premier temps localisés dans les régions du Sud et du Sud-Est, s'étaient étendus à tout le pays<sup>55</sup>.

Human Rights Watch a constaté que, dans certains districts, ces attaques avaient entraîné la fermeture de toutes les écoles et la fuite des enseignants et des organisations non gouvernementales prestataires d'éducation. Malgré les avancées enregistrées ces dernières années, la majorité des filles, en Afghanistan, ne sont toujours pas scolarisées. Près d'un tiers des districts n'a pas d'écoles de filles.

## Thaïlande : les cibles des séparatistes

En décembre 2006, deux enseignants ont été retrouvés prostrés, serrant dans leurs bras les restes carbonisés de deux de leurs collègues qui avaient été abattus dans leur école élémentaire de Ban Bado par des hommes soupçonnés d'être des séparatistes musulmans. Le feu avait été mis à leurs cadavres sur une route goudronnée à 100 mètres de l'école.

Chamnong Chupatpong, directeur de l'école, et Manoe Sonkawee, instituteur, roulaient à bord d'une camionnette lorsque quatre militants présumés se sont mis à leur hauteur en moto et les ont abattus à bout portant.

---

55 UNICEF Kaboul/Genève, communiqué de presse, 7 août 2006 : « UNICEF Alarmed as Attacks on Afghan Schools Rise ».

Les agresseurs ont traîné les corps le long de la route, les ont aspergés d'essence et y ont mis le feu. Puis, ils ont placé des pointes en métal en travers de la route pour ralentir les soldats ou policiers susceptibles de les prendre en chasse<sup>56</sup>.

Selon Human Rights Watch, les deux enseignants ont été victimes de la vague de violence séparatiste qui a éclaté en janvier 2004 dans les trois provinces de l'extrême sud de la Thaïlande et qui a fait 2 000 morts.

Certains groupes armés semblent avoir pour objectif une partition de la société sur la base de critères ethniques et religieux : les provinces du Sud constituent, selon eux, une « zone de conflit » religieux qui est comparable aux Territoires autonomes palestiniens ou à l'Afghanistan et doit être divisée entre musulmans et infidèles<sup>57</sup>.

Les établissements scolaires et les universités passent pour des relais du régime thaï et de la culture bouddhiste thaï. « Les insurgés terrorisent la population civile en attaquant les enseignants et les écoles, dans lesquels ils voient des symboles de l'État thaï », explique Brad Adams, directeur d'Human Rights Watch pour l'Asie.

Non seulement ils y voient des symboles de l'État, mais ils les accusent en outre d'en inculquer les valeurs et d'imposer la laïcité des programmes scolaires nationaux à une zone qui compte 80 % de musulmans. « Les écoles devraient être des refuges », explique Sheldon Shaeffer, directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation à Bangkok, « mais elles constituent des cibles particulièrement visibles, et le fait de les attaquer attire bien plus l'attention du pays ou du monde que s'il s'agissait d'attaques contre des services gouvernementaux. »

De ce fait, les enseignants sont devenus la cible d'assassinats. Depuis le début de l'insurrection, ils sont ainsi 73 enseignants ou autres fonctionnaires de l'enseignement, musulmans ou bouddhistes, à avoir été tués, souvent par des coups de feu tirés de l'arrière d'une moto, sur le trajet de l'école.

Certains ont été tués en classe – dans un cas les insurgés avaient revêtu l'uniforme de l'école pour s'introduire dans les lieux – et d'autres à leur domicile, ou bien lors d'embuscades dressées contre des patrouilles de sécurité escortant les élèves vers leur établissement. D'autres encore ont été pris en otages pour servir de monnaie d'échange à la libération de rebelles présumés, détenus par les autorités. Beaucoup sont morts dans des attentats au véhicule piégé, certains ont été attaqués au couteau ou au marteau en sortant de chez eux. Les bombes explosives, notamment

---

56 *The Nation*, 29 décembre 2006, « Suspected Militants Kill and Burn Two Teachers in Yala ».

57 Human Rights Watch, communiqué de presse, 28 novembre 2006, « Thailand: Insurgent Attacks Shut Down Schools in South ».

télécommandées, détrônent de plus en plus souvent les bombes incendiaires comme arme de prédilection.

Le 28 septembre 2006, à Narathiwat, par exemple, une personne a été tuée et six autres blessées par l'explosion d'une bombe de 10 kg sur une route de village alors qu'une unité de protection des enseignants de la 39<sup>e</sup> force d'intervention effectuait son circuit matinal d'escorte des enseignants. L'explosion a creusé dans le sol un trou de trois mètres de profondeur et de quatre mètres de large. Elle a fait faire un tonneau au véhicule blindé des soldats et a projeté des éclats de shrapnel à 30 mètres de haut.

Pradit Rasitanin, directeur de l'Inspection générale au Ministère de l'éducation, a déclaré que le nombre de victimes continuait d'augmenter dans les milieux de l'éducation, malgré l'amélioration de la protection des enseignants et le renforcement des mesures de sécurité dans les écoles.

Selon un dossier des renseignements généraux destiné à un Conseil des ministres, les insurgés seraient liés à Oussama Ben Laden et à Al-Qaïda. Un groupe d'adolescents aurait par ailleurs été chargé de tuer des enseignants, en particulier des directeurs d'école, pour démoraliser la population et la dissuader de coopérer avec les autorités. « [Les adolescents] reçoivent 10 000 bahts (312 dollars) par homicide », ajoutait l'un des documents<sup>58</sup>.



© Informal Sector Service Centre (INSEC)

## Népal : l'enrôlement des enfants continue

Henang n'a pas eu le choix quand, à 13 ans, les guérilleros maoïstes l'ont forcé à les suivre. « C'est tombé sur moi par pur hasard », se souvient-il. « Lorsque les maoïstes sont entrés dans notre école pour demander le chemin du village le plus proche, il y a eu un sauve-qui-peut général parmi les élèves. Un soldat de la guérilla a pointé son pistolet sur moi et menacé de me tuer si je ne les suivais pas. »

Des maoïstes entraînent des enfants nouvellement enrôlés dans le district de Bajura, dans l'extrême-ouest du Népal.

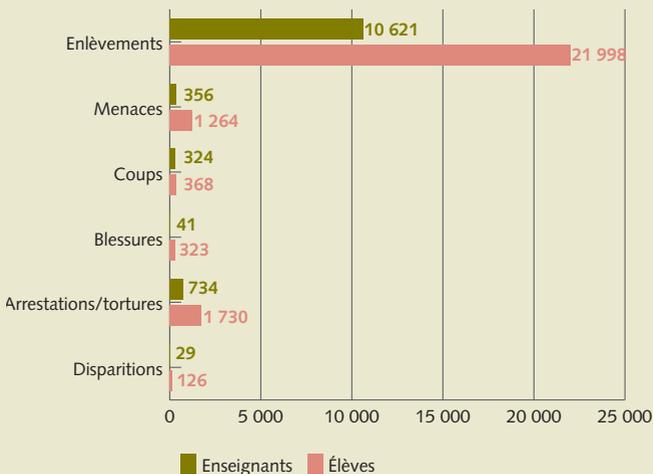
58 *The Nation*, 16 juillet 2005, « Yala Attacks: 60 People Believed to Have Taken Part ».

Sous ce nom d'emprunt, Henang répondait aux questions de Save the Children<sup>59</sup>. Il s'est échappé au bout de neuf mois, le corps couvert de cicatrices des sévices endurés. « J'ai essayé de m'enfuir à de nombreuses reprises. Chaque fois, je me suis fait prendre et j'ai été battu par le commandant. Il m'avait toujours à l'œil, me menaçait et me frappait. »

Un soir, Henang a tué le commandant et s'est échappé. Mais il a été capturé par l'armée qui l'a placé en détention et l'a soumis à des interrogatoires pour l'obliger à révéler quels villages avaient coopéré avec la guérilla, villages sur lesquels l'armée a ensuite exercé des représailles.

## Formes de violence commises au Népal contre les élèves et les enseignants (sauf homicides), 2002-2006

(Source : Informal Sector Service Centre, Katmandou, Népal)



Aujourd'hui, il ne peut pas rentrer chez lui, sous peine d'être accueilli en mouchard ou en traître, et vit dans un centre de réadaptation et de formation financé par Save the Children.

Dans une note d'information sur le Népal<sup>60</sup>, Amnesty International indiquait que les maoïstes avaient enlevé « des dizaines de milliers d'écoliers, ainsi que leurs

59 Save the Children Nepal briefing, 2007, « Rewrite the future ».

60 Amnesty International, 2005, « Nepal: Children Caught in the Conflict ».

enseignants », pour leur imposer des séances de « rééducation politique ». Leur tactique habituelle consistait à pénétrer dans un lycée et à emmener de force les élèves et les enseignants jusqu'à une destination lointaine où des centaines d'enfants de toute la région étaient rassemblés.

De nombreux enfants étaient libérés au bout de quelques jours mais certains restaient captifs et étaient enrôlés comme enfants soldats, chargés par exemple de transporter des bombes et des munitions, ou encore de porter des messages, quand ils ne participaient pas directement aux combats. D'autres étaient mis en réserve pour un enrôlement futur. Amnesty International concluait ainsi son rapport : « L'échelle et la fréquence de ces enlèvements portent à croire qu'ils sont au centre de la stratégie de recrutement du Parti communiste népalais (maoïste) (PCN-M) ».

Le 26 janvier 2005, par exemple, la radio Kantipur FM annonçait que les rebelles avaient enlevé environ 650 élèves et 47 enseignants de cinq écoles du district de Sankhuwasabha, dans l'est du Népal, et plus de 400 écoliers et enseignants du district de Dhading pour leur faire suivre des « séances d'endoctrinement » dans un lieu tenu secret<sup>61</sup>.

Le 9 juin 2005, le journal *Rising Nepal* rapportait que les rebelles avaient emmené de force 150 élèves et deux enseignants de l'école secondaire de Shankar, dans le district de Jajarkot, dans l'ouest du pays, et que 850 élèves et enseignants étaient portés manquants dans 11 autres établissements<sup>62</sup>.

Selon Human Rights Watch, « une fois les enfants enrôlés, leurs ravisseurs les retiennent dans leurs rangs en usant de punitions ou par la crainte de celles-ci : tout enfant tenté de s'enfuir doit également envisager la possibilité que les maoïstes exercent des représailles contre sa famille »<sup>63</sup>.

Les forces de l'ordre gouvernementales se rendent elles aussi à leur façon coupables d'enlèvements : arrestation d'enseignants et d'élèves, disparition forcée de plus de 150 d'entre eux et torture de plus de 2 000 autres<sup>64</sup>. Les enfants sont détenus pendant de longues périodes dans des casernes, des postes de police ou des prisons pour adultes, sans jamais être traduits en justice<sup>65</sup>.

---

61 *The Hindu*, 28 janvier 2005, « Maoists Kidnap Over 1,000 Students, Teachers in Nepal ».

62 Chedda, Sudhir. *India Daily*, 10 juin 2005, « Nepal Maoists Abducted 1,000 School Children and Hiding Them in Unknown Location - Time for International Action? ».

63 Human Rights Watch, février 2007, « Children in the Ranks: The Maoists' Use of Child Soldiers in Nepal ».

64 Chiffres communiqués par l'INSEC, 2007, *op cit*.

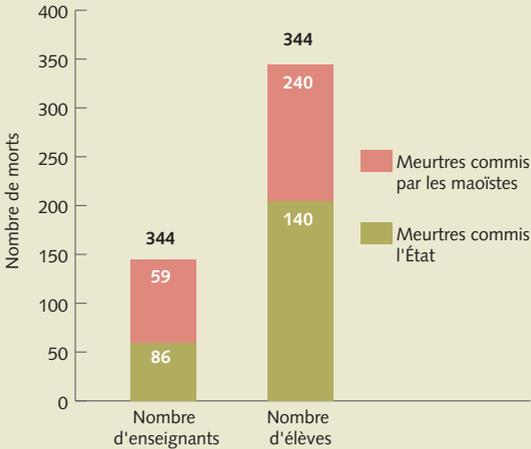
65 Amnesty International, 2005, « Nepal: Children Caught in the Conflict ».

Selon Human Rights Watch, l'accord de paix global signé en novembre 2006 n'a pas fait cesser les enlèvements d'enfants.

Dans un rapport publié en février 2007<sup>66</sup>, cette organisation indiquait que les maoïstes n'avaient pas rendu leur liberté aux mineurs présents dans leurs rangs et continuaient « fréquemment » d'enrôler des enfants, en violation des dispositions de l'accord de paix. Ceux-ci sont parfois envoyés suivre des « séances d'éducation » et il leur est ensuite interdit de rentrer chez eux.

## Meurtres d'enseignements et d'élèves au Népal, 1996-2006

(Source : Informal Sector Service Centre, Katmandou, Népal)



## Colombie : les syndicats dans la ligne de mire

Samuel Morales ne se séparait jamais de son pistolet, pas même à l'école. Comme d'autres syndicalistes, cet instituteur de 37 ans a eu droit à des gilets pare-balles, un véhicule blindé et deux gardes du corps armés de pistolets 9 mm. Mais comme cela ne

66 Human Rights Watch, février 2007, « Children in the ranks: The Maoists's Use of Child Soldiers in Nepal ».

suffisait pas à assurer sa sécurité, il avait un permis de port d'arme l'autorisant à être armé même en classe. « Je porte un Beretta automatique », m'a-t-il dit il y a quatre ans, lors d'un séjour au Royaume-Uni où il était venu se mettre temporairement à l'abri<sup>67</sup>. Il est actuellement détenu dans une prison colombienne et craint pour sa vie.

Morales est membre de l'Association des enseignants d'Arauca, une région du nord-est de la Colombie, et président de la branche régionale du bureau national de la Fédération centrale des syndicats colombiens.

Au fil des années, avec sa femme et leurs quatre enfants, ils ont dû régulièrement changer d'adresse. Pour de nombreux enseignants en Colombie, les déplacements forcés sont devenus la seule façon de protéger leur famille<sup>68</sup>. Un jour, Morales a réchappé d'une tentative de meurtre, au retour d'un enterrement, qui l'a forcé à quitter le pays. C'est grâce à un changement de trajet inopiné qu'il a eu la vie sauve, mais un journaliste, membre d'un comité régional pour la paix, a été tué à sa place. Morales a fini par quitter l'enseignement, de peur de mettre les élèves de son école en danger. Selon la Federación Colombiana de Educadores (Fecode) : « Les menaces, les déplacements, les disparitions et les centaines de décès d'enseignants sont le prix qu'ils [les enseignants] paient pour s'être élevés contre l'enrôlement forcé d'enfants et de jeunes gens par des groupes armés, pour leur rôle de leaders au sein des syndicats, du système éducatif et de la communauté, et pour la collaboration avec l'opposition dont les accusent tel ou tel groupe armé illégal ».

Morales racontait qu'à ses débuts, il était l'unique enseignant dans une école de 45 élèves âgés de 5 à 12 ans, à Arauca. Il s'est engagé en politique parce qu'il était las de voir les compagnies pétrolières étrangères extraire 400 barils par jour d'une zone située à deux pas de l'école pendant qu'il devait faire cours dans une construction en bois au sol en terre battue, couverte d'un toit de feuilles de palmier laissant passer l'eau et dépourvue de sanitaires et d'eau courante, sans manuels scolaires.

Les enseignants en Colombie sont souvent des leaders sociaux qui connaissent les problèmes des paysans et de leurs familles et qui tentent d'améliorer leur sort en adressant des revendications et des pétitions aux multinationales, a expliqué Morales. Mais cela peut faire d'eux la cible d'assassinats politiques perpétrés par des groupes paramilitaires qui protègent les intérêts des grandes firmes.

Morales avait un épais dossier rempli de menaces de mort que lui-même et ses collègues avaient reçues. Dans l'une d'elles, adressée au président de l'Association d'enseignants d'Arauca, on lisait : « Veille bien sur tes enfants ou tu ne les reverras plus ».

---

67 Brendan O'Malley, 25 juillet 2003, *The Times Educational Supplement*, « Union Leader Never Goes out Without Bullet-Proof Vest and Pistol ».

68 Fecode, 7 janvier 2007, « La lucha integral por los Derechos Humanos y Fecode ».

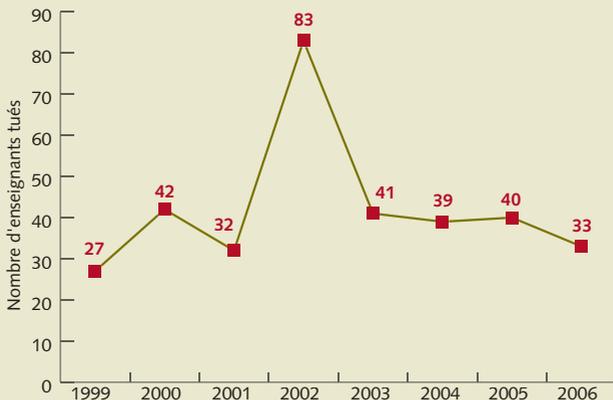
Dans le cadre d'un programme de protection mis en place par les autorités colombiennes sous la pression de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, 90% des enseignants (qui sont syndiqués) ont reçu une liste imprimée des mesures de précaution à prendre :

- toujours vérifier que son véhicule n'est pas suivi ;
- ne jamais s'asseoir dans un lieu public en tournant le dos à la porte d'entrée ;
- dans n'importe quelle situation, toujours repérer les voies d'évasion ;
- si l'on porte une arme, s'assurer qu'elle est prête à tirer.

Ces précautions n'ont été d'aucune aide à Morales lorsqu'il a été arrêté le 5 août 2004 avec Raquel Castro, également membre de l'Association des enseignants d'Arauca. Tous deux ont été inculpés de « rébellion ». L'armée a fait irruption dans une réunion à laquelle ils assistaient et a tué trois autres syndicalistes présents, Hector Alirio Martinez, Leonel Goyeneche et Jorge Prieto, qu'elle a fait sortir de force de la maison et a abattus d'une balle dans le dos<sup>69</sup>. Quatre soldats et un civil ont été inculpés d'homicide, mais Morales et Castro sont toujours en prison.

## Meurtres d'enseignants en Colombie, 1999-2006

(Source : Federación Colombiana de Educadores)



69 Amnesty International, communiqué de presse, « Colombie : Il est temps que cessent les homicides et les persécutions de syndicalistes et de militants ».

Selon Amnesty International, les responsables de l'Association des enseignants d'Arauca ont été la cible d'opérations de commando et ont fait l'objet de détentions arbitraires de la part des forces de sécurité, ainsi que de menaces de mort répétées et d'exécution de la part des paramilitaires soutenus par l'armée.

Pendant son séjour en prison, Samuel Morales et sa famille ont reçu des menaces de mort. Alors qu'il était en garde à vue dans un poste de police de la ville de Saravena, dans le département d'Arauca, le chef de la police lui aurait dit qu'il savait où trouver ses trois sœurs, qui travaillaient toutes dans des écoles, et sa femme. Les policiers auraient fait pression sur le directeur de l'hôpital local pour qu'il licencie sa femme.

Le 21 septembre 2005, l'école où travaillaient deux des sœurs de Morales, Omayra et Gladys, a reçu un coup de téléphone d'un homme disant représenter l'organisation paramilitaire des Autodefensas Unidas de Colombia (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), qui a déclaré que les membres de la famille de Morales étaient des cibles militaires et que les deux sœurs devaient quitter Arauca dans les 72 heures.

Une demi-heure plus tard, la secrétaire de l'école où travaillait la troisième sœur de Morales, Matilde, recevait par téléphone une menace de mort similaire.

Dans une déclaration, Amnesty International a exprimé sa crainte que l'arrestation de Samuel Morales et Raquel Castro ne fasse partie d'« une stratégie élaborée conjointement par les militaires et les paramilitaires pour entraver l'action combien importante menée par les syndicalistes, défenseurs des droits humains et membres des organisations de défense des droits sociaux dans le département d'Arauca. Même s'ils étaient remis en liberté, ils courraient le risque d'être tués par ceux qui ont menacé Samuel et sa famille ».

Selon Amnesty International, la Colombie connaît une « crise des droits humains », car l'impunité prévaut dans 90 % des affaires d'atteintes aux droits de l'homme concernant des syndicalistes.

Seule une action décisive visant à traduire en justice les responsables d'atteintes aux droits humains pourrait avoir un impact significatif, déclare Amnesty International. L'organisation a appelé les groupes de solidarité du monde entier à insister auprès de leurs gouvernements nationaux « pour qu'ils fassent pression sur les autorités colombiennes et incitent ces dernières à prendre des mesures visant à mettre un terme aux homicides et persécutions de syndicalistes et de militants ».

## 5. Répercussions sur les services d'éducation

Toutes les attaques portées contre la vie d'enseignants ou d'élèves sont en soi odieuses et moralement révoltantes. En outre, elles perturbent et compromettent généralement le fonctionnement des services d'éducation, l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci de différentes manières :

- les élèves et les personnels de l'éducation restent chez eux par peur d'autres attaques ;
- les élèves et les personnels de l'éducation fuient la zone ou le pays de peur d'être pris pour cibles ;
- les bâtiments, les matériels et les ressources sont détruits ou endommagés ;
- le recrutement forcé ou l'enrôlement volontaire d'enfants soldats empêchent ceux-ci d'aller à l'école ;
- l'enlèvement, la détention ou la disparition des enseignants et des élèves ou étudiants les empêchent d'aller à l'école ou à l'université ;
- les meurtres et les assassinats privent les élèves ou étudiants de leurs enseignants, qu'il est parfois impossible de remplacer dans certaines zones ;
- les traumatismes psychologiques, la peur et le stress causés par l'une ou l'autre des causes susmentionnées entravent les processus d'apprentissage et d'enseignement et nuisent à l'attention, à la motivation et à l'assiduité, tant des élèves et étudiants que du personnel enseignant.

Dans les zones les plus touchées par les incidents, les attaques violentes ont des répercussions catastrophiques sur les services d'éducation.

Sachant qu'au moins 40 % des 77 millions – ou plus – d'enfants non scolarisés dans le monde vivent dans des pays en situation de conflit, il est essentiel de comprendre les

conséquences de telles attaques si l'on veut atteindre dans le monde entier les objectifs de l'Éducation pour tous. Le fait de prendre pour cibles les écoles ou les universités peut, même dans des pays relativement développés, entraîner l'effondrement d'un système éducatif naguère admiré.

C'est déjà le cas en Iraq, qui attirait auparavant des étudiants de toute la région en raison de la qualité de son système éducatif. La conjonction d'une violence générale, qui ne cesse d'augmenter, et d'attaques ciblées contre l'éducation semble avoir atteint un sommet, mettant à terre le système universitaire et scolaire, car étudiants et enseignants fuient le pays ou se refusent simplement à braver la rue et ses dangers pour se rendre à leurs cours.

En novembre 2006, le Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, M. Fred van Leeuwen, a appelé l'attention sur le fait que les meurtres d'enseignants et les fermetures d'écoles en Iraq avaient entraîné une « baisse spectaculaire de la fréquentation scolaire » et provoquaient parmi les enseignants une catastrophique « fuite des cerveaux », mettant en péril l'avenir de l'Iraq.

Le directeur du Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq, M. Mohamed Djelid, a indiqué que le nombre d'enseignants fuyant le pays avait doublé en 2006. « La qualité de l'éducation s'en est automatiquement ressentie. Cela est devenu un vrai problème. Cette situation touche toute une génération d'élèves, pas juste quelques personnes. »

En Iraq, seuls 30 % des 3,5 millions d'élèves vont actuellement à l'école, contre 75 % durant l'année scolaire précédente<sup>70</sup>.

Dans le même temps, les universités de Bagdad et de Bassorah sont sur le point de s'effondrer. Dans les quartiers sunnites de Bagdad, les écoles se vident car les élèves ne s'y rendent que quelques jours par semaine, voire pas du tout. D'après une enquête portant sur trois écoles de Bagdad où la fréquentation est inférieure à 50 %, la crainte d'un enlèvement est la principale raison qui incite les élèves à rester chez eux<sup>71</sup>.

Sur le principal campus de l'Université de Bagdad, les inscriptions ont chuté de 40 % en janvier 2007. À Mossoul, un professeur a déclaré : « Dans certains départements

---

70 Fred van Leeuwen, Secrétaire général, Internationale de l'Éducation, 16 novembre 2006, *Lettre au Président de l'Iraq, Jalal Talabani*.

71 Damien Cave, *New York Times*, 29 janvier 2007, « Shell Hits Baghdad Girls School, Killing 5 Students ».

de mon institut, il n'y a plus qu'un tiers des étudiants qui assistent aux cours. Dans d'autres, il arrive qu'aucun étudiant ne soit présent »<sup>72</sup>.

L'exode de milliers d'enseignants et d'universitaires risque de se traduire par une baisse spectaculaire de la qualité de l'enseignement supérieur. Les nouveaux diplômés de l'université auraient le même niveau qu'un étudiant de première année sous le régime de Saddam Hussein.

Mais de plus en plus d'étudiants estiment que l'obtention d'un diplôme universitaire, à quelque niveau que ce soit, n'est pas une option envisageable s'il leur faut risquer leur vie pour assister aux cours. Ils pourraient en venir à suivre l'exemple d'Ehab Hassoon, un étudiant de l'Université Mustansiriya de Bagdad, qui, après les attentats à la bombe de janvier 2007, a décidé que le moment était venu de rester chez lui. « La vie est plus importante qu'un diplôme », a-t-il déclaré au *Washington Times*<sup>73</sup>.

D'après Human Rights Watch, en Afghanistan, les incendies et attentats à la bombe dont les écoles sont la cible, ainsi que les assassinats d'enseignants et d'élèves, ont également eu de « graves effets » sur l'éducation dans certaines provinces, où les filles sont le plus durement touchées. Les répercussions au niveau national sont cependant masquées par la progression constante des inscriptions dans d'autres parties du pays. Human Rights Watch rapporte : « En raison de ces attaques, beaucoup d'écoles ont dû fermer leurs portes, et il est devenu quasiment impossible d'en ouvrir de nouvelles ». « Lorsque les écoles restent ouvertes, les parents ont souvent peur d'y envoyer leurs enfants, en particulier les filles. »<sup>74</sup>

Chaque lettre nocturne menaçant un enseignant ou un parent, chaque enlèvement d'une fille sur le chemin de l'école, chaque école incendiée, exerce un effet dissuasif sur beaucoup d'autres membres de la communauté éducative. Un fonctionnaire provincial de Kandahar a indiqué à Human Rights Watch qu'au cours des trois premières années qui ont suivi la chute des talibans, tout le monde voulait envoyer ses filles à l'école. « Dans le district d'Argandob, par exemple, les filles étaient prêtes, les enseignantes aussi. Mais après que deux ou trois écoles eurent brûlé, plus personne ne voulait envoyer ses filles à l'école », a-t-il déclaré.

En mars 2006, le Président Karzai a fait savoir que 100 000 des enfants qui fréquentaient l'école en 2003 et 2004 ne s'y rendaient plus. En 2006, Human Rights Watch indiquait que des études montraient que des centaines de milliers d'élèves

---

72 Peter Beaumont, 5 octobre 2006, « Iraq's Universities and Schools Near Collapse as Teachers and Pupils Flee ».

73 James Palmer, *Washington Times*, 19 janvier 2007, « Bombing Latest Blow to Colleges ».

74 Human Rights Watch, 15 février 2007, « Insecurity and Attacks on Schools: Afghanistan and Iraq ».



© Sakchai Lalit/ AP/ SIPA

**Des enseignants de l'école publique apprennent à utiliser des armes à feu en Thaïlande, en 2006.**

précédemment scolarisés n'allaient plus à l'école, notamment dans le sud et le sud-est du pays. En mars 2007, il a été signalé que 111 des 224 écoles de la province de Helmand étaient fermées. Les écoles ne fonctionnaient que dans trois des 14 districts de la province<sup>75</sup>.

Le Représentant spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan, M. Tom Koenigs, a déclaré : « Ces attaques équivalent à un déni du droit fondamental des enfants afghans à l'éducation ».

Les effets qu'ont sur l'éducation les traumatismes psychologiques causés par les attaques et les déplacements sont un autre élément important. Le fait d'être témoin d'atrocités peut avoir de graves répercussions psychologiques, pour les élèves comme pour le personnel enseignant. En novembre par exemple, dans le district de Sai Buri (Pattani), dans le sud de la Thaïlande, des coups de feu ont été tirés sur un enseignant de 48 ans qui a ensuite été brûlé vif sous les yeux de ses collègues et des élèves terrorisés<sup>76</sup>. Le même mois, en Iraq, dans un quartier sunnite de l'ouest de Bagdad, une enseignante a été violée et son corps mutilé et suspendu par les pieds devant le bâtiment de l'école, où il est resté plusieurs jours.

---

75 Jean Mackenzie, *Herald News*, 13 mars 2007, « Taliban Again Target Schools in Afghanistan » ; le Ministère de l'éducation a estimé que le taux national de fréquentation scolaire des filles était de 40 %. De son côté, l'UNICEF a fait savoir que 5 % seulement des filles fréquentaient un établissement d'enseignement secondaire.

76 Human Rights Watch, 29 novembre 2006, « Thailand: Insurgent Attacks Shut Down Schools in South ».

« Pendant les dix années de guerre civile qu'a connues la Sierra Leone, un des actes les plus atroces consistait à couper les mains ou les bras des enfants qui réussissaient à se rendre à l'école », rappelle Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation. « Il est horrible de punir ainsi un enfant qui essaie d'aller à l'école pour s'instruire. »

Mais il n'y a pas que les actes de brutalité extrêmes qui puissent causer des dommages psychologiques aux enfants. Le stress lié à la peur permanente peut engendrer un grave traumatisme, comme on a pu le constater au Népal, où de nombreux enfants ont fui leur village de peur d'être enlevés et enrôlés de force par les rebelles. À un certain moment, plus de 500 enfants franchissaient chaque jour la frontière pour passer en Inde<sup>77</sup>.

Du fait des atrocités commises contre eux, les enseignants se sentent en outre isolés et soumis à des pressions insupportables. Un directeur d'école népalais a été brûlé vif pour avoir refusé de fournir nourriture et abri à des membres du CPN-M. Les maoïstes exigeaient des enseignants qu'ils leur remettent une partie de leur salaire et renoncent à certaines pratiques, comme celle consistant à faire chanter l'hymne national. En refusant, ils s'exposaient à des châtiments qui pouvaient aller jusqu'à la mort. Mais s'ils acceptaient, ils étaient traités par les forces de sécurité comme des sympathisants maoïstes<sup>78</sup>.

La scolarisation des enfants est également souvent interrompue, temporairement ou définitivement, du fait de leurs déplacements, soit parce qu'il n'y a pas d'école dans leur nouvel environnement, soit parce qu'ils doivent passer leur temps à essayer de gagner de quoi survivre<sup>79</sup>. En Colombie, quelque 1 350 000 enfants sont privés de tout accès à l'éducation parce qu'ils ont été déplacés de force<sup>80</sup>.

La Watchlist on Children and Armed Conflict a signalé en 2004 que chaque année, en Colombie, 500 000 enfants d'âge scolaire n'étaient pas inscrits à l'école élémentaire et environ 3 millions d'adolescents de 14 à 17 ans n'allaient pas à l'école. Le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de 12 à 17 ans a baissé de 2 points entre 1997 et 1999. L'UNICEF et Save the Children attribuent la hausse du taux d'abandon scolaire à la piètre qualité de l'éducation ainsi qu'aux effets perturbateurs du conflit armé.

---

77 [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), 23 février 2006, « Nepal: Focus on Impact of Conflict on Education ».

78 Sue Bateman, *The Times Educational Supplement*, 20 septembre 2002, « Teaching Staff Flee Maoist Atrocities ».

79 UNICEF (2006) « Situation des femmes et des enfants au Népal, 2006 ».

80 Fecode, 11 janvier 2007, « La lucha integral por los Derechos Humanos y Fecode ».

Les centaines de milliers d'enfants qui, dans le monde entier, deviennent des enfants soldats ne sont pas scolarisés, certains se portant d'ailleurs volontaires justement parce qu'ils n'ont pas accès à l'école et qu'ils considèrent que devenir soldat est le seul moyen d'échapper à la pauvreté et d'assurer leur survie. Une étude consacrée à d'anciens enfants soldats de Colombie a révélé que 40 % d'entre eux ne savaient ni lire ni écrire<sup>81</sup>.

La désorganisation du système scolaire, qui finit par détruire son efficacité, est l'effet secondaire le plus commun des attaques.

Amnesty International a signalé en 2005 que, dans de nombreuses régions du Népal, les écoles avaient complètement fermé leurs portes à cause de la destruction des locaux, du manque d'enseignants, des opérations militaires et des menaces du CPN-M. Dans d'autres régions, les enfants allaient à l'école moins de 100 jours par an en raison d'activités maoïstes telles que les séances d'« éducation politique »<sup>82</sup>.

En Thaïlande, les assassinats ininterrompus ont forcé des groupes de 100 à 1 000 écoles à fermer chaque fois leurs portes pendant une semaine au lendemain d'attaques, parce que les enseignants avaient peur de se rendre sur leur lieu de travail ou que les enfants étaient traumatisés. D'après le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, l'insécurité s'est traduite par un taux de rotation élevé des enseignants et une baisse de la qualité de l'enseignement scolaire par rapport à d'autres parties du pays. De leur côté, les universités s'efforcent d'attirer des étudiants de toute la Thaïlande, comme c'était le cas auparavant, ce qui se traduit par une baisse du niveau d'entrée.

Dans les Territoires autonomes palestiniens, des écoles accueillant 12 000 enfants ont été fermées pendant près de cinq mois durant les constants couvre-feux imposés en 2000. Pendant l'Opération Bouclier défensif menée par Israël de mars à mai 2002, quelque 600 000 enfants palestiniens d'âge scolaire n'ont pas pu aller régulièrement à l'école. De même, des enfants israéliens ont dû rester chez eux en raison des attaques palestiniennes contre des autobus scolaires et autres cibles. Une étude sur les écoles israéliennes réalisée en 2000, avant l'escalade de la violence, a révélé que dans le secondaire 6,5 % des élèves du premier cycle et 4,6 % des élèves du second cycle manquaient l'école au moins une fois par mois parce qu'ils craignaient d'être victime de violences sur le chemin de l'école ou à l'école même<sup>83</sup>.

---

81 Erika Paez, Enabling Education Network, 27 juin 2003, « Child Soldiers in Colombia, South America ».

82 Amnesty International, 2005, « Nepal: Children Caught in the Conflict ».

83 Watchlist on Children and Armed Conflict, septembre 2002, *Israel/Palestinians Autonomous Territories*.

L'Internationale de l'Éducation déclare qu'il faut trouver des moyens de protéger l'éducation contre les effets des combats et d'amener les combattants à ne plus considérer les écoles comme des cibles légitimes. « Nous croyons en une éducation de qualité pour tous », a déclaré Jan Eastman. « Les enfants ne devraient pas être privés d'éducation et, pire, être la cible des violences, quelles que soient les raisons du conflit. »

# 6. Prévention et riposte

## ■ Protection armée

Les réponses aux attaques dirigées contre l'éducation reposent généralement sur les deux modes traditionnels de traitement des conflits ou des troubles que sont la force militaire et le dialogue politique, mais également sur le recours à un éventail de plus en plus large d'instruments juridiques.



© UNESCO/CI

L'enseignement continue dans une salle de classe en ruines à Kaboul (Afghanistan).

L'approche traditionnelle est illustrée par la réaction du Gouvernement thaïlandais, qui a consisté à faire escorter les enseignants par des gardes armés pour se rendre à l'école et en revenir, et à leur dispenser une formation au maniement des armes leur permettant de riposter. Les enseignants des provinces concernées sont autorisés à porter des armes<sup>84</sup>. Près de 2 000 enseignants des provinces du Sud, qui connaissent des troubles, ont reçu une formation à l'usage des armes de poing, à l'autodéfense et à la négociation avec les preneurs d'otages. L'armée a envoyé 3 000 soldats supplémentaires dans la région en décembre 2006 et dévoilé un nouveau plan pour assurer la sécurité des enseignants entre leur domicile et l'école. Le Ministre de l'éducation a également demandé à la police d'intensifier les patrouilles autour des écoles. Malheureusement, ces mesures n'ont pas mis fin aux agressions<sup>85</sup>. En janvier 2007, une enseignante abattue par un assassin à moto était la 73<sup>e</sup> victime dans les rangs du personnel éducatif depuis 2004. « La situation dans le Sud empire,

84 *The Independent*, 5 juillet 2005, « Thai teachers to carry guns as separatist attacks on schools on rise ».

85 Human Rights Watch, 15 février 2007, « Insecurity and Attacks on Schools: Afghanistan and Iraq ».

et cela nous préoccupe », a déclaré Sanguan Intarak, président de la fédération des enseignants du Narathiwat. Les représentants des enseignants ont exigé encore plus de troupes dans le Sud et une protection permanente, au lieu d'une simple escorte armée pour les accompagner à l'école et en revenir <sup>86</sup>.

Ces mesures de sécurité physique ne sont pas nouvelles. Depuis le massacre perpétré à l'école de Mai'alot, en Israël, en 1974, les enfants israéliens vivent depuis plus de trente ans avec des agents de sécurité en armes dans toutes les écoles, des gardes armés qui les accompagnent durant toutes les excursions et événements sportifs, des bus blindés et des agents de sécurité armés dans ces bus. En Iraq, le Ministère de l'éducation affecte des gardes aux écoles primaires et secondaires de Bagdad<sup>87</sup>. Il serait nécessaire de conduire une étude pour mesurer l'effet dissuasif de ces mesures - ainsi que l'impact négatif que peut avoir sur l'apprentissage la transformation d'une école en camp retranché.

Dans de nombreux pays, où un très grand nombre d'établissements, de membres du personnel ou d'élèves sont menacés, la protection armée n'est pas une option réaliste, soit parce que les forces de sécurité sont déjà excessivement disséminées et qu'elles combattent ailleurs, soit parce qu'elles n'ont pas de capacités suffisantes. L'Iraq correspond au premier cas de figure, compte tenu du haut degré de violence auquel sont confrontées les forces de sécurité d'une manière générale, l'Afghanistan correspond au second cas de figure.

Dans les cas où l'agresseur est l'État, ce sont les forces de sécurité elles-mêmes qui représentent la menace.

## ■ Défense communautaire

Une mesure alternative de prévention est de trouver les moyens d'encourager les communautés locales à défendre les écoles. Cette approche est mise en œuvre en Afghanistan par le gouvernement, l'UNICEF et d'autres partenaires. La stratégie, initiée en juin 2006, consiste notamment à promouvoir une mobilisation de la communauté contre les agressions et des réactions positives au lendemain de celles-ci. Les responsables religieux et politiques reçoivent une formation afin de leur permettre d'être vigilants face aux attaques, de rouvrir les écoles et de persuader les parents d'y envoyer leurs enfants. Des comités de protection des écoles sont créés

---

86 Selina Downes, *www.Aljazeera.net*, 11 janvier 2007, « Thai Teachers in the Line of Fire ».

87 Damien Cave, *New York Times*, 29 janvier 2007, « Shell Hits Baghdad Girls' School, Killing 5 Students ».

lorsqu'il n'existe pas de comité de gestion des écoles. Ils seront soutenus par la mise en place d'un système national de collecte de l'information sur les incidents relatifs à la sécurité, coordonné par le Ministère de l'éducation, dans le cadre duquel des fonctionnaires provinciaux signalent les incidents deux fois par jour au moyen d'un système de communication fonctionnant 24 heures sur 24. Dans chaque province, des conseillers pour la protection contrôleront et analyseront les données relatives à la sécurité. Ceux-ci travaillent avec des équipes locales de reconstruction, soutenues par l'armée et par les responsables locaux en vue d'améliorer la sécurité. En outre, des équipes mobiles de protection collaboreront avec les agents chargés de la protection des enfants, les autorités publiques et les communautés locales pour concevoir des stratégies de protection des enfants, en particulier des filles et des enseignantes, et pour assurer le suivi des directives relatives à la sensibilisation au danger des mines.

La base de données de l'UNICEF sur les incidents concernant les écoles fait apparaître une forte diminution des attaques dirigées contre celles-ci en Afghanistan au cours des six mois précédant mars 2007, le nombre de rapports quotidiens d'incidents reçus par le Ministère de l'éducation accusant une baisse de 60 %. Il n'est toutefois pas possible d'en attribuer le crédit au travail des comités de protection des écoles, qui n'en est qu'à ses débuts. Cependant, les populations locales se sont précipitées pour défendre leurs écoles contre des insurgés qui tentaient de les incendier, et cela dans les provinces de Kaboul, Kunduz, Ghazni, Baghlan, Saripul, Takhar, Zabul, Nouristan et Logar. Ainsi, dans le district de Puli Alam de la province de Logar, le 2 octobre 2006, les villageois ont affronté les dix extrémistes qui tentaient de mettre le feu à l'école de filles de Kamaï, dans le village de Hesarek. À l'arrivée de la police nationale afghane, les assaillants avaient pris la fuite.

Ailleurs, d'autres formes de prise en charge de la protection par les communautés se sont révélées efficaces. En Iraq, Human Rights Watch a observé qu'en juin 2003 l'assiduité scolaire avait augmenté à Bagdad après que les familles eurent pris des dispositions pour que leurs filles se rendent à l'école et en reviennent en groupe et soient escortées par un plus grand nombre d'hommes de leur famille.

## ■ Promouvoir la résilience

Une troisième approche consiste à réduire le risque auquel sont exposés les élèves et le personnel en les éloignant des lieux traditionnels d'apprentissage ou en réduisant la durée de leur présence en ces lieux. Les écoles et les universités sont souvent des édifices de grandes dimensions, situés dans des lieux bien visibles dans les villes ou les villages, et sont des cibles faciles pour un bombardement.

Le Ministère iraquien de l'enseignement supérieur a demandé aux chercheurs universitaires de ne se rendre à l'université que deux fois par semaine et de travailler chez eux le reste du temps pour réduire les risques d'agressions. L'UNESCO apporte son assistance au gouvernement pour étudier les moyens de recourir à l'enseignement à distance par la radio et la télévision afin de permettre aux étudiants d'étudier chez eux. Cependant, selon Mohamed Djelid, Directeur du Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq, on pourrait faire beaucoup plus pour aider les universitaires en exil à continuer à travailler pour le système éducatif iraquien et à se tenir prêts à revenir lorsque la situation sera stabilisée.

« C'est devenu l'une des préoccupations de la communauté internationale que de donner aux universitaires qui partent une chance d'être acceptés dans d'autres pays et de continuer leur travail, pour être prêts à revenir », déclare M. Djelid, « plutôt que de les traiter comme des réfugiés sans droits. »

En Afghanistan, l'UNICEF aide les populations locales à mettre en place des unités scolaires de moindres dimensions, plus proches des communautés ou au sein de celles-ci, voire dans les maisons. Comme l'explique Cream Wright, responsable de l'éducation à l'UNICEF, « lorsque les écoles sont attaquées, si les gens ont peur de revenir, ils peuvent toujours se rabattre sur les plus petites unités et, parce que nous y travaillons avec les communautés, c'est pour elles un enjeu que de défendre leurs écoles et ces sortes de mini-lieux de réunions de quartier qui peuvent aussi servir d'écoles »<sup>88</sup>.

Faire sortir l'enseignement des bâtiments traditionnels n'est pas une idée si radicale en Afghanistan, car 2 millions d'enfants au moins fréquentent déjà des écoles qui n'ont pas de murs - ils apprennent sous des tentes ou en plein air. De plus, dans certaines zones le déficit éducatif est pallié par des écoles volontaires gérées par des enseignants auxiliaires (qui reçoivent chaque année une formation continue) et hébergées dans une grande pièce de la maison d'un des villageois. Ces écoles sont beaucoup plus difficiles à localiser pour les personnes extérieures, et plus faciles à surveiller. Il existe en outre des antécédents de clandestinité et d'enseignement dispensé en secret aux enfants, cette tactique ayant été employée avec succès lorsque les talibans étaient au pouvoir et interdisaient l'école aux filles.

En Afghanistan, le nombre d'enfants qui terminent le cycle primaire en ayant étudié à la maison tout en suivant le programme national est le double de celui de l'école publique, pour un moindre coût (18 dollars des États-Unis par élève et par an, contre

---

88 Entretien téléphonique avec Brendan O'Malley, 20 mars 2007.

31) et 90 % des élèves sont reçus aux examens de fin d'année<sup>89</sup>. Ces résultats peuvent toutefois refléter le manque de personnel formé et de ressources dans les écoles publiques.

Une autre manière d'assurer la résilience face aux agressions est de réagir rapidement une fois qu'elles ont eu lieu. L'UNICEF s'est donné pour objectif d'être prêt à se rendre sur les lieux des attaques dans les 72 heures et à fournir des tentes pouvant servir de salles de classe, du matériel didactique et des tapis de sol dans les cinq jours pour accélérer la reprise de l'apprentissage.

## ■ **Pression internationale**

La communauté internationale, qui s'est engagée en faveur du programme de l'Éducation pour tous, des Objectifs du Millénaire pour le développement et des diverses conventions relatives aux droits de l'homme, porte une lourde responsabilité et doit jouer son rôle pour mettre fin à l'impunité et pousser les parties en conflit à mettre un terme aux attaques dirigées contre l'éducation.

Elle peut le faire principalement de trois manières :

- en élargissant la mise en œuvre et l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme,
- en utilisant comme leviers l'aide et les accords commerciaux,
- en soutenant et en rendant plus visibles les campagnes internationales de solidarité mettant en lumière ces problèmes.

Si, chaque fois qu'une attaque se produit, il n'y a ni enquête, ni arrestation, ni inculpation, la population abandonnera tout espoir de voir jamais la violence prendre fin. Selon Mohamed Djelid, cette situation est déjà celle de l'Iraq.

Une stratégie importante pour mettre fin à l'impunité consiste à faire pression sur les parties prenantes pour qu'elles ratifient et mettent en œuvre les normes internationales en matière de droits humains, de droits des enfants et de droit à l'éducation, les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant et la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur et les droits en matière de liberté d'association et de négociation collective, ou qu'elles adhèrent à ces instruments. Des tactiques efficaces consistent notamment à encourager les États à faire de

---

89 Rebecca Winthrop, *Forced Migration Review Education Supplement*, 2006, « Emergencies, Education and Innovation ».

l'adhésion à ces normes et critères une condition préliminaire à la conclusion d'accords de commerce ou d'aide au développement avec des parties violant les droits du personnel de l'éducation et des élèves, et à soutenir les campagnes internationales de solidarité qui mettent en lumière la violation de ces droits.

Il peut être plus facile, durant un conflit, d'exercer une pression sur les États que sur les forces rebelles qui peuvent agir secrètement, être difficiles à saisir, ne pas avoir de hiérarchie précise ni d'objectifs clairs susceptibles de fournir une base de négociation. Cependant, lorsque les mouvements rebelles prennent place à la table des négociations et recherchent une aide internationale, par exemple pour se regrouper sous la forme d'un parti politique démocratique, on tient une occasion de poser des conditions.

Les instruments relatifs aux droits de l'homme les plus couramment utilisés sont notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant, le Protocole facultatif à cette Convention concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et les conventions 87 et 98 de l'OIT relatives à la liberté d'association et au droit de négociation collective.

La recommandation de 1966 concernant la condition du personnel enseignant et celle de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, adoptées par l'UNESCO et l'OIT, ont également posé des jalons importants quant aux conditions de travail qui doivent être celles du personnel éducatif.

L'OIT, qui envoie dans les pays des missions d'information et publie des rapports parfois très critiques sur les pratiques des gouvernements, est connue depuis longtemps pour évoquer ouvertement les violations. L'UNESCO, en revanche, préfère recourir à une diplomatie discrète.

Deux autres évolutions pourraient renforcer encore davantage les instruments relatifs aux droits de l'homme, tant sur le plan général que pour ce qui concerne les attaques dirigées contre les enfants et l'éducation. La première a été la nomination, en 1997, d'un Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, en réponse au rapport de Graça Machel au Secrétaire général *L'impact des conflits armés sur les enfants*. La seconde a été la création, en 2002, de la Cour pénale internationale, compétente pour les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les génocides.

Aux termes du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Représentant spécial a proposé trois dispositions concernant spécifiquement les enfants, qui définissent comme crimes de guerre le fait d'enrôler des enfants de moins de 15 ans ou de les faire participer à des hostilités, le fait de diriger intentionnellement

des attaques contre des hôpitaux et des écoles, ainsi que les actes graves de violence sexuelle. En outre, le transfert forcé d'enfants appartenant à un groupe intentionnellement visé en vue de sa destruction constitue un acte de génocide aux termes du Statut de Rome.

Trois enquêtes sont actuellement en cours sur des situations concernant le Darfour, la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Les enquêtes concernant les deux premiers pays portent notamment sur des agressions visant des établissements d'enseignement. Le premier procès de la Cour pénale internationale, qui a débuté en janvier 2007, comporte six inculpations pour conscription d'enfants en République démocratique du Congo, à l'encontre de Thomas Lubunga. Cinq mandats d'arrêt délivrés à l'encontre de responsables de l'Armée de résistance du Seigneur (dont l'un a, depuis lors, été tué) portent des inculpations liées à des agressions visant des enfants en Ouganda.

Le Représentant spécial a préconisé que le recrutement d'enfants soldats soit défini comme l'une des pires formes de travail des enfants aux termes de la Convention 182 de l'Organisation internationale du Travail. Cette convention interdit également le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants de moins de 18 ans en vue de leur participation à un conflit armé.

L'un des domaines où les plus grands progrès ont été réalisés est la campagne pour le démantèlement des groupes d'enfants soldats, la démobilisation et la réintégration de ces enfants, qui a été fortement soutenue par le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Bureau du Représentant spécial.

En février 2005, le Secrétaire général a proposé un régime de conformité prévoyant la désignation des agresseurs, la définition de plans d'action visant à mettre fin aux violations, la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de communication de l'information, ainsi qu'une action concrète de la part de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et des pressions sur les États membres pour leur faire respecter les normes et critères internationaux<sup>90</sup>.

Une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies de juillet 2005 a mis en place un système de contrôle et de communication de l'information pour les enfants touchés par les conflits armés, exigeant que les gouvernements et les groupes armés adoptent des plans d'action fixant des échéances précises et destinés à mettre fin à l'utilisation et au recrutement d'enfants soldats. Elle exige également que le système des Nations Unies assure le suivi et le signalement de six violations graves visant

---

90 *Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, 7 septembre 2005 (A/60/335).*

les enfants : le meurtre ou la mutilation d'enfants, le recrutement ou l'utilisation d'enfants soldats, les attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux, le viol et autres formes de violences sexuelles, l'enlèvement d'enfants et le refus d'accès pour les organismes humanitaires<sup>91</sup>. Rima Salah, directrice adjointe de l'UNICEF, a salué ce système comme « une mesure capitale qui permettra de demander des comptes aux parties qui continuent à porter préjudice aux enfants ».

Le Bureau du Représentant spécial a été chargé de mettre en œuvre le suivi et la communication de l'information relatifs aux violations graves en suivant une approche progressive qui commence avec le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Soudan. Il a également fait de même au Népal et au Sri Lanka. Ce travail est venu s'ajouter au suivi assuré précédemment par le système des Nations Unies et les ONG.

Il a fortement préconisé d'exclure tous les crimes graves contre les enfants des dispositions et mesures législatives d'amnistie issues des accords de paix. Il a également cherché à mettre fin à l'impunité pour les crimes de guerre concernant des enfants en mettant en place un cadre pour la protection des enfants et leur participation aux procédures judiciaires et aux mécanismes de recherche de la vérité. Il en est résulté, par exemple, des directives pour le Tribunal spécial et la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone, ainsi que l'élaboration de dispositions pertinentes dans le Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale.

Reconnaissant peut-être que le problème des enfants soldats était, de loin, celui qui avait bénéficié de la plus grande attention, le Secrétaire général a recommandé, en octobre 2006, que le Conseil de sécurité attache autant d'importance et accorde autant d'attention aux six violations graves concernant les enfants dans toutes les situations de conflits préoccupantes.

Il a également encouragé les États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant à renforcer les mesures nationales et internationales visant à la prévention du recrutement d'enfants pour des forces ou groupes armés et de leur utilisation dans les hostilités, en particulier en signant et en ratifiant le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la participation d'enfants à des conflits armés, et en faisant respecter une législation interdisant explicitement par la loi le recrutement d'enfants de moins de 15 ans dans des forces ou groupes armés, ou leur participation directe aux hostilités<sup>92</sup>.

---

91 UNICEF, Déclaration officielle sur la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur les enfants pris dans les conflits armés, 25 juillet 2005.

92 *Les enfants et les conflits armés. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*, 26 octobre 2006 (A/61/529 S/2006/826).

Ce sont là autant d'étapes positives qui favoriseront les efforts de lutte contre l'impunité concernant les diverses formes importantes d'agressions auxquelles est consacrée la présente étude, mais uniquement pour les attaques visant les enfants. Il est trop tôt encore pour juger de l'efficacité qu'aura la Cour pénale internationale, et le contrôle des violations graves exercé par le Bureau du Représentant spécial a jusqu'à présent été fortement marqué par le problème des enfants soldats, ne rendant compte que sporadiquement des attaques visant des écoles. En outre, sa compétence ne s'étend pas aux enseignants ou aux universitaires, aux universités, aux syndicalistes enseignants et aux fonctionnaires de l'éducation, qui constituent une partie du champ d'ensemble de la présente étude.

De plus grands efforts de la part du système des Nations Unies et des mouvements de défense des droits de l'homme pour encourager l'application au cas de ces groupes spécifiques des instruments relatifs aux droits peuvent permettre d'importants progrès dans le domaine des diverses formes d'agressions visant l'éducation. Aux termes du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, l'objet est ici d'enquêter sur les charges d'agression à l'encontre des enseignants, universitaires, syndicalistes enseignants et fonctionnaires de l'éducation, puisque les attaques dirigées contre la population civile ou des personnes ne participant pas au conflit et les attaques visant les infrastructures destinées à l'éducation, pourvu qu'elles ne soient pas des objectifs militaires, constituent des crimes de guerre. Lorsque les actes de meurtre, d'emprisonnement illégal et autres privations graves de liberté sont généralisés et systématiques, et commis dans le cadre d'une politique ayant pour objectif publiquement déclaré de viser ou de tuer des civils, comme ceux qui ont, par exemple, été perpétrés par les talibans en Afghanistan, il s'agit également de crimes contre l'humanité<sup>93</sup>. En outre, aux termes du droit international humanitaire, les puissances occupantes doivent garantir aux écoles une protection contre les agressions et assurer un enseignement gratuit et obligatoire au niveau du primaire<sup>94</sup>.

En 2003, lorsqu'on a demandé à Katarina Tomasevski, aujourd'hui décédée, ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation, si la Commission des droits de l'homme de l'ONU devait privilégier la protection des enseignants dans le cadre de leur travail, elle a répondu que la Commission n'avait pas réussi à affirmer plus fermement le droit à l'éducation parce qu'elle n'avait pas été soumise à la pression d'une campagne forte et bien coordonnée de la part des ONG. « Cela n'existe pas pour le droit à l'éducation. Vous ne verrez pas les syndicats d'enseignants venir à la Commission des droits de l'homme. Ils ne peuvent pas venir y chercher de protection

---

93 Amnesty International, 19 avril 2007, Afghanistan : « *Tous ceux qui ne sont pas nos amis sont nos ennemis - Les exactions commises par les talibans contre les civils* ».

94 Susan Nicolai, *Forced Migration Review Education Supplement*, 2006, « Education and Chronic Crisis in Palestine ».

car la Commission ne mentionne même pas les droits des enseignants. Ils iront voir l'OIT, qui les protégera avec des procédures spéciales pour la liberté d'association.

« Si vous vouliez examiner les documents produits par les ONG pour voir ce que celles-ci ont soumis à la Commission comme plate-forme de leurs demandes en matière de droit à l'éducation, vous ne trouveriez rien.

« Ce qu'il faut ici, c'est un renforcement du mouvement en faveur des droits de l'homme comparable à ce qui s'est vu pour la liberté d'expression ou l'égalité des droits des femmes - de bons documents, des stratégies intelligentes, puis un lobbying bien coordonné pour faire bouger les délégations gouvernementales, mais il faut que les ONG prennent l'initiative. Ce n'est, de toute évidence, pas un travail de diplomate que de mener des recherches sur les droits de l'homme et de concevoir des plates-formes alternatives. »<sup>95</sup>

La question est aujourd'hui de savoir si les institutions des Nations Unies et les ONG peuvent se fonder sur les progrès réalisés dans le domaine du recrutement des enfants soldats et concentrer leur attention sur le renforcement de la protection contre les enlèvements, les meurtres, la détention illégale et la torture d'élèves et d'enseignants, de fonctionnaires et de syndicalistes de l'éducation, et contre les attaques visant les écoles et les universités. Il existe des instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme qui traitent des attaques dirigées contre l'éducation. Il s'agit de les consulter et de s'efforcer d'obtenir des commentaires et des résolutions qui se fondent sur ces instruments. Une action concertée est nécessaire en la matière.

## ■ Vers la création de sanctuaires

Toute tentative visant à donner priorité à la protection des droits de l'homme pour les professionnels de l'éducation et les élèves se heurte à deux obstacles de taille. Tout d'abord, l'argument important selon lequel la vie des enseignants ne devrait pas être traitée comme si elle avait plus de prix que celle du reste du personnel. Toutefois, le Bureau du Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés a déjà défendu avec succès l'idée que les écoles et les hôpitaux devraient être distingués en vue de leur protection, dans les textes relatifs aux droits de l'homme, du fait de leur rôle dans la prise en charge et la protection des enfants. L'argument serait réellement étrange s'il ne s'appliquait qu'à la matière du bâtiment, et non aux enseignants et aux autres professionnels qui s'occupent effectivement des enfants.

L'éducation commence à être considérée comme partie intégrante de la réaction initiale face à une urgence, qu'il s'agisse d'un conflit ou d'une catastrophe, car, lorsque les combats prennent fin, la préoccupation essentielle des parents porte sur l'avenir et sur ce qu'il adviendra de leurs enfants. Durant un conflit, toutes les parties pourraient avoir un intérêt tout particulier à protéger les écoles, pour la même raison.

Le cas des universités est traité par la Recommandation de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, qui considère que « le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la recherche ne peut s'exercer pleinement que dans le respect des libertés académiques et de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur » et que le personnel doit travailler dans un environnement qui ne nuise ni à sa santé ni à sa sécurité.

La communauté universitaire est particulièrement vulnérable aux pressions politiques qui pourraient ébranler la liberté académique en raison de l'influence qu'elle exerce sur l'opinion publique, à l'instar de celle des journalistes. Il faut convaincre les deux parties en conflit que le fait de détruire ou d'affaiblir l'éducation des citoyens d'un pays hypothéquera le développement futur de ce pays, quelle que soit l'issue des combats.

D'autre part, l'éducation est perçue comme n'étant pas neutre : dans de nombreuses situations, elle fait partie du problème. Bien que les groupes armés qui brûlent les écoles et assassinent les enseignants poursuivent des objectifs politiques différents, il existe souvent des raisons sous-jacentes plus profondes qui expliquent pourquoi les écoles sont particulièrement prises pour cibles. Les attaques visant l'éducation sont rarement des événements discrets. Elles tendent à refléter les luttes que connaît la société, que celles-ci soient religieuses, ethniques, sectaires ou politiques. Et si l'éducation peut jouer un rôle crucial pour aider certains pays à sortir de la fragilité dans laquelle la guerre les a plongés, elle peut également être un foyer de tensions, car elle peut sembler renforcer un sentiment plus général d'injustice, du fait par exemple d'une distribution inégale des bénéfices du développement ou de restrictions apportées à la liberté d'exprimer sa culture ou de la connaître.

Comme l'explique Cream Wright, « si on examine les principales guerres civiles en Afrique occidentale, au Libéria, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, la plupart des jeunes qui ont été forcés à combattre veulent, d'un côté comme de l'autre, être réintégrés. Une fois qu'ils ont été sauvés et démobilisés, leur première demande porte invariablement sur l'éducation. Il s'agit pourtant de ceux-là mêmes qui détruisent les écoles. Une partie de leurs griefs est de s'être vu refuser les bénéfices de l'éducation, de telle sorte qu'ils attaquent ceux qui en ont bénéficié, ou les lieux où ces derniers en ont bénéficié ».

En Sierra Leone, les rangs des forces rebelles (Front révolutionnaire uni) ont été gonflés, selon Save the Children, par ceux qui avaient abandonné l'école, ceux qui en avaient été chassés et ceux qui n'y avaient jamais été. « Les symboles et les signes de l'éducation et de la scolarisation étaient des cibles à détruire », déclare Ekundayo Thompson, qui enseigne l'éducation et les droits de l'homme à l'Université de Njala. « En 2004, 60 % des écoles primaires et 40 % des écoles secondaires devaient encore subir une réhabilitation majeure ou être reconstruites. »<sup>96</sup>

Dans d'autres pays touchés par des conflits, les « programmes de la haine » et l'utilisation de manuels d'histoire relevant de la propagande pour agiter le nationalisme agressif ou diaboliser des communautés ethniques rivales ont alimenté les tensions. Si les écoles divisent les enfants, avec des systèmes parallèles, par religion ou par origine ethnique, cela n'arrange rien.

Pour mettre fin aux attaques dirigées contre l'éducation, un effort concerté doit être réalisé afin d'en finir avec le rôle de promotion des conflits que joue l'éducation et de faire de cette dernière une partie de la solution au problème. La force et le dialogue politique seuls ne suffiront pas pour faire disparaître les questions sous-jacentes.

Le Gouvernement afghan travaille actuellement avec les responsables religieux locaux – qui, dans de nombreuses communautés, sont les seules personnes ayant reçu une éducation, et par conséquent les mieux placés pour plaider une cause – à la promotion de l'éducation des filles, sur la base des principes de l'islam, et à la mobilisation de la communauté pour protéger écoliers et enseignants. « Selon les préceptes de l'islam, l'éducation est une obligation pour les hommes et pour les femmes. Les responsables religieux sont bien formés à cet égard et doivent plaider pour les uns et les autres », déclare David McLoughlin<sup>97</sup>, responsable éducation pour l'UNICEF à Kaboul.

En Thaïlande, l'UNESCO étudie avec le gouvernement les moyens d'introduire l'usage de la langue locale, le yawi, dans l'alphabétisation initiale pour les trois provinces les plus méridionales. « Un sentiment d'insatisfaction assez large se manifeste, qui va au-delà du séparatisme et tient en partie au manque de sensibilité du gouvernement à la spécificité locale de la région - ses origines culturelles, linguistiques et historiques », explique Sheldon Shaeffer. Les compromis trouvés en matière de langue et de contenu de l'éducation, notamment le fait que les écoles publiques enseignent en langue locale et dispensent un enseignement moral ou religieux islamique, et que les écoles islamiques enseignent, outre la religion, le programme d'histoire national

---

96 Ekundayo J. D. Thompson, mars 2007, « The Sierra Leone Civil War: Destruction of Educational Infrastructure ».

97 Notes de David McLoughlin à Brendan O'Malley, janvier-mars 2007.

laïque et la langue thaïe, comme c'est le cas dans les écoles malaises, pourraient faire reculer l'idée qu'il serait légitime de viser les écoles.

L'éducation est aujourd'hui acceptée comme élément nécessaire de la réaction initiale à une urgence créée par un conflit. A présent le défi consiste à faire de l'éducation une partie de la solution aux conflits. Il existe depuis plus de 40 ans, à l'échelle internationale, une ébauche utile du type d'éducation qui pourrait servir de modèle : la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant.

Aux termes de cette Recommandation, l'éducation doit inculquer « un profond respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales » et « la plus grande importance devrait être accordée à la contribution qu'elle peut apporter à la paix, de même qu'à la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et entre tous les groupes raciaux ou religieux »<sup>98</sup>. Ses principes directeurs ont été rédigés au plus fort de la Guerre froide, alors que l'ordre du monde était différent, mais sa pertinence apparaît clairement pour les conflits qui sont nés depuis l'écroulement de l'Union soviétique. La disparition du rideau de fer a déchaîné dans de nombreuses régions une période d'extrême instabilité à l'échelle locale. Les tensions internes aux États ont émergé comme forme dominante de conflit, les majorités et minorités ethniques s'efforçant d'établir de nouvelles frontières ou d'imposer les anciennes et, au milieu de tout cela, l'éducation a conservé la capacité d'être aussi bien le déclencheur de tensions accrues qu'un catalyseur d'espoir, de stabilité et de réconciliation. Faire disparaître du théâtre du conflit les attaques visant l'éducation peut exiger un effort plus concerté pour transformer l'éducation en une force d'intégration, de tolérance et de compréhension.

Selon Cream Wright, « les écoles devraient être des lieux où les gens laissent certaines choses sur le pas de la porte pour apprendre à se comprendre et à travailler ensemble sur d'autres choses ».

Cette vision ne concerne pas uniquement ce que l'on enseigne aux enfants. Ce qui importe n'est pas seulement le fait de disposer, par exemple, d'un programme consacré à la paix, mais la manière dont l'école est gérée et l'éthique générale de son organisation. Il faut que les élèves en viennent à croire que l'école défend certaines valeurs et les assume. Ce qui importe, c'est la manière dont l'école se conduit, la transparence des règles et leur application juste, la reconnaissance et la valorisation des différences.

Selon Sheldon Shaeffer, « il est particulièrement important que les écoles soient des sanctuaires pour les enfants. Des écoles véritablement accueillantes pour les enfants,

---

98 Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, par. 3, 1966.

où la diversité culturelle, religieuse et linguistique est respectée et bienvenue, peuvent faire beaucoup, sur le long terme, pour enrayer le cycle de plus en plus critique de la violence envers les enfants ».

La notion de sanctuaire - qui évoque l'asile sûr que représentaient jadis les églises dans de nombreux pays - se fonde sur l'expérience de projets d'éducation d'urgence qui reconnaissent que la priorité des parents est, dans les situations de post-urgence, d'offrir aux enfants des lieux sûrs où ils puissent être protégés et recevoir nourriture, boisson et abri durant quatre à cinq heures par jour, afin que les adultes puissent commencer à se consacrer à reconstruire leur vie.

La communauté internationale doit davantage examiner le rôle que peut jouer l'éducation pour réduire les tensions. S'il est vrai que les moyens traditionnels que sont la force militaire et le dialogue politique seront toujours importants, il est possible de penser hors des cadres traditionnels et de reconnaître l'incidence que peut avoir un système éducatif résilient pour réduire les conflits et le rôle que peut jouer, dans l'édification de la paix, un système éducatif susceptible de se relever rapidement.

Pour dépasser le stade des kits d'éducation d'urgence, il faut trouver un moyen de promouvoir et de protéger une éducation mutuelle et intégratrice dans les pays touchés par des conflits.

« Alors que, lorsqu'il s'agit de religion, on peut dire "c'est *votre* église, *votre* synagogue ou *votre* mosquée, et c'est pour cela que je vais l'incendier", l'école devrait être un lieu mutuellement partagé, *notre* école à tous », affirme Cream Wright. « Je pense que si nous poursuivons selon ces angles d'attaque, nous pouvons faire accepter de mieux en mieux notre point de vue et progresser en direction d'un statut plus juridique, pour faire des écoles et des lieux d'apprentissage des sanctuaires où l'on soit en sécurité. »

Pour Sheldon Shaeffer aussi, la promotion des écoles en tant que zones de sécurité doit être une priorité, mais elle requiert l'accord de toutes les parties. Le meilleur point de départ peut être de s'efforcer d'encourager la résistance populaire aux agressions. « Je pense qu'il s'agit d'encourager la mobilisation de la population pour qu'elle puisse intervenir avec force et dire qu'il ne faut pas toucher aux écoles. » Selon lui, davantage d'efforts sont nécessaires pour persuader les éléments modérés de la région de « peser visiblement, lourdement, fortement et publiquement contre ces formes d'agressions ».

En Colombie, la Federación Colombiana de Educadores, qui travaille dans ce sens, a lancé une campagne visant à considérer les écoles comme un territoire neutre dans les conflits armés. Selon Mario Novelli, des pressions devraient s'exercer pour que

l'on cesse d'utiliser le système éducatif comme un champ de bataille, qu'il s'agisse de l'occupation des écoles par la guérilla ou les paramilitaires, ou des combats auxquels la politique donne lieu dans les universités.

Il semble que les experts de l'UNESCO, de l'UNICEF et de l'Internationale de l'Éducation encouragent un effort concerté pour trouver des moyens d'intégrer la protection des enseignants dans la protection des écoles et des établissements, ainsi que dans celle du processus éducatif. « Notre approche consiste à négocier avec les deux parties en conflit pour qu'elles respectent les écoles comme des zones de sécurité - tout comme nous pouvons, dans le domaine de la santé, parvenir derrière les lignes des rebelles en disant que nous sommes là pour vacciner les enfants », précise Cream Wright. « C'est sur ce problème que nous devrions tous travailler, au moyen d'un cadre juridique ou par un autre biais, pour faire en sorte que l'éducation soit reconnue et respectée de part et d'autre comme une zone de sécurité. »

Save the Children a proposé de concevoir un symbole protecteur qui serait universellement reconnu, comme la croix rouge utilisée sur les hôpitaux et les ambulances, pour mettre en lumière ce statut de sanctuaire.

Pour Jan Eastman, secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, la tâche consiste aujourd'hui à susciter une volonté politique. « Il pourrait y avoir un engagement international, reproduit aux niveaux national et local, pour que l'éducation soit une zone épargnée par les conflits, non seulement parce qu'elle est un droit humain, mais aussi parce que l'éducation dispensée par des écoles intégratrices doit être considérée comme la solution, la clé de l'harmonie et de la construction de la justice sociale, de la paix et de l'espoir pour l'avenir. »

# 7. Conclusions et recommandations

Il apparaît que les attaques délibérées contre le personnel éducatif, les élèves ou étudiants et les établissements d'enseignement ont considérablement augmenté dans de nombreux pays et, dans les pays les plus durement touchés, cela s'avère gravement préjudiciable aux services d'éducation et à l'accès à l'éducation.

La multiplication spectaculaire de ces attaques ainsi que du nombre des victimes au cours des trois dernières années est le résultat d'une tactique odieuse tendant à sacrifier, à des fins purement politiques ou idéologiques, la vie de jeunes gens innocents et de ceux qui essaient de les aider à réaliser leurs potentialités.

Les réponses classiques pour prévenir ces attaques consistent à recruter des gardes ou des escortes armés pour les trajets scolaires ou à apprendre aux enseignants à se servir d'une arme. Mais en bien des endroits ces services n'existent pas ou semblent insuffisants pour remédier à la situation. D'autres moyens sont encouragés, comme la mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte, la mobilisation de la communauté locale face aux agresseurs, la délocalisation des classes hors de l'école ou encore l'enseignement à distance.

Le champ des efforts récemment déployés au niveau international pour faire respecter les instruments relatifs aux droits de l'homme dans les situations de conflit armé mettant en cause le sort des enfants, efforts concernant surtout jusqu'ici le recrutement d'enfants soldats, pourrait être élargi. Tout milite pour que l'on s'emploie à inscrire dans le droit international des droits de l'homme la protection des enseignants et des universitaires et à centrer les instruments juridiques existants sur la protection des écoles, des universités et du processus éducatif.

Un obstacle significatif à la prévention des agressions tient sans doute à ce que les parties au conflit ont souvent le sentiment que l'éducation n'est pas neutre. Certains groupes, par exemple, se voient privés de l'accès à une éducation de qualité ou peuvent avoir l'impression qu'on leur impose une culture, une langue ou une religion étrangère. Désormais, un enjeu important, dans les pays touchés par un conflit, est d'arriver à ce que les écoles et les universités puissent être considérées comme des sanctuaires, à l'abri des violences militaires et politiques. Cela suppose la création d'établissements inclusifs et propices à l'apprentissage, qui soient gérés de façon transparente et débarrassés de tout sectarisme et de toute ingérence politique, de telle sorte que toutes les parties aient intérêt à assurer leur protection et à convaincre les belligérants et les communautés locales de coopérer. Les écoles et les universités pourraient alors devenir des havres de paix, prônant la tolérance et la compréhension, et soutenant ainsi les efforts faits pour résoudre le conflit dans son ensemble.

Si la communauté internationale souhaite vraiment faire de l'Éducation pour tous une réalité et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement dans la sphère éducative, elle doit sans plus attendre se concentrer sur ces problèmes et mobiliser la volonté politique et les moyens nécessaires pour les résoudre. Une série de recommandations découlent des conclusions et analyses présentées dans ce rapport. En voici les principales :

- les Nations Unies devraient s'employer, de concert avec les États membres, à mettre fin à l'impunité dans le cas d'attaques perpétrées contre des enseignants ou autres personnels éducatifs, contre des étudiants, des élèves, des syndicalistes, des fonctionnaires de l'éducation ou des établissements d'enseignement ;
- il convient d'allouer davantage de ressources à la Cour pénale internationale afin de lui permettre de prendre connaissance d'un plus grand nombre d'affaires et d'accroître ainsi son pouvoir de dissuasion ;
- chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les gouvernements devraient assortir les accords de commerce ou d'aide qu'ils signent avec des parties à un conflit de conditions exigeant l'adhésion aux normes relatives aux droits de l'homme, s'agissant notamment des droits de l'enfant, du droit à l'éducation et de la protection aussi bien des établissements d'enseignement que du processus éducatif. Une attention particulière devrait être portée à la violation du droit des filles à recevoir une éducation et du droit des femmes à enseigner, compte tenu du fait que l'éducation des filles est de plus en plus prise pour cible dans certains pays ;
- les institutions des Nations Unies, les ONG et les syndicats d'enseignants devraient faire campagne pour la solidarité internationale avec les groupes et établissements

pris pour cibles, afin d'accroître la pression pour que les instruments relatifs aux droits de l'homme soient plus largement appliqués aux attaques contre l'éducation, et pour qu'il soit mis fin à l'impunité de leurs auteurs. Le débat doit aussi se poursuivre sur la manière de faire admettre l'idée que les instruments de défense des droits de l'homme doivent intégrer le principe d'une protection des établissements éducatifs, en tant que sanctuaires ou zones de paix ;

- le Conseil de sécurité de l'ONU devrait reconnaître le rôle que peut jouer l'éducation en tant que facteur de tension comme de paix, et soutenir l'élaboration de stratégies permettant à l'éducation de rester à l'écart des conflits ;
- les gouvernements et les parties aux conflits devraient s'employer à faire en sorte que l'éducation soit perçue comme neutre, en veillant à ce que les écoles et les universités soient administrées de manière transparente et inclusive, sans sectarisme ni discrimination fondée sur le sexe, la croyance ou l'appartenance ethnique, et à ce que les programmes d'enseignement soient libres de toute propagande et tiennent compte des spécificités linguistiques, culturelles ou religieuses locales ;
- la communauté internationale, les institutions des Nations Unies et les ONG devraient concevoir des stratégies et des campagnes visant à promouvoir et à financer dans les pays touchés par des conflits une éducation inclusive et propice à l'apprentissage, et à faire en sorte que les écoles soient considérées comme des sanctuaires ou des zones de paix. On devrait concevoir un symbole protecteur - analogue à l'emblème de la Croix-Rouge - et en encourager l'usage afin de favoriser la reconnaissance du statut de sanctuaire aux écoles et universités là où le concept est accepté ;
- les gouvernements et la communauté internationale devraient promouvoir le dialogue politique, interculturel et interreligieux ainsi que l'éducation interculturelle, afin que les écoles disposent d'un contexte favorable dans lequel promouvoir la tolérance et la compréhension. Les programmes scolaires devraient promouvoir la compréhension mutuelle, l'appréciation d'un patrimoine à la fois commun et marqué par la diversité, la résolution des conflits, et des méthodes d'enseignement de l'histoire évitant toute propagande ;
- la communauté internationale, les institutions des Nations Unies et les ONG devraient collaborer avec les gouvernements des États touchés par un conflit et les gouvernements concourant à la prévention ou la limitation des conflits, pour :

- mettre en place des mécanismes destinés à protéger les étudiants et les élèves, les enseignants et les universitaires, les syndicalistes de l'éducation et les fonctionnaires de l'éducation qui sont menacés et les aider, le cas échéant, à changer de lieu de travail à l'intérieur ou en dehors de la région ;
  - trouver une façon de continuer à assurer les services d'éducation en d'autres lieux ou par d'autres méthodes et moyens d'enseignement dans les zones prises pour cible ;
  - trouver la façon de permettre aux universitaires en exil de continuer à travailler pour le système éducatif pris pour cible ;
- prenant acte des limites de l'actuel système de rapports dirigé par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, les Nations Unies devraient témoigner de leur engagement en faveur du droit à l'éducation en mettant en place un système mondial de surveillance des attaques violentes contre l'éducation, notamment des agressions visant les enseignants et les universitaires, et soutenir la création d'une base de données mondiale accessible à tous réunissant des informations sur les attaques commises - leur nature et leur ampleur, les agresseurs, les motivations, les répercussions sur les services d'éducation - ainsi que sur les différents types de stratégies préventives ou réactives adoptées et sur leur impact. Les méthodes de collecte des données devront éviter d'exposer les enseignants et les étudiants ou élèves à des risques d'agression supplémentaires et devront couvrir tous les secteurs de l'éducation ;
  - des recherches qualitatives devraient être menées pour, d'une part, déterminer les motivations profondes des attaques visant les étudiants ou élèves, les enseignants, les universitaires, les syndicalistes et fonctionnaires de l'éducation et les établissements d'enseignement ; et pour, d'autre part, étudier les stratégies préventives et réactives actuellement mises en œuvre et déterminer lesquelles sont les plus efficaces ;
  - les médias internationaux devraient prendre la mesure de leurs responsabilités et du rôle qu'ils ont à jouer pour sensibiliser le monde au fait que les élèves ou étudiants, le personnel éducatif et les syndicalistes et fonctionnaires de l'éducation soient pris pour cible dans les conflits, et à l'impact que cela a sur les enfants.

# Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail : Anwar Al Said, UNESCO Kaboul ; Jo Becker, Human Rights Watch New York ; Mark Bray, IPE ; Felipe Carrillo-Mora, UNESCO Paris ; Vickram Chhetri, UNESCO Islamabad ; Sabine Detzel, UNESCO Paris ; Peter Drury, Amnesty International ; Jan Eastman, Internationale de l'Éducation ; Teresita Escotto, UNESCO San José ; Guarav Garg, UNICEF New Delhi ; Katey Grusovin, UNICEF New Delhi ; Isabelle Guitard, ONG Defence for Children International Palestine ; Hamweed A Hakeem, UNESCO Bangkok ; Richard Hartill, Save the Children Colombie ; Mohammed Djelid, Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq ; Elie Jouen, Internationale de l'éducation ; Elzbieta Karwat, Association internationale des universités ; Khalil Mahshi, IPE ; Dominique Marlet, Internationale de l'Éducation ; Mary Mendenhall, INEE/UNICEF ; David McLoughlin UNICEF Kaboul ; Mario Novelli, Université d'Amsterdam ; Carolina Owens, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés ; Prekshya Ojha, INSEC ; Kjersti Okkelmo, Redd Barna ; Tap Raj Pant, UNESCO Katmandou ; Caroline Pontefract, UNESCO ; Subodh Pyakurel, INSEC ; Andrew Radolf, UNESCO Quito ; Bill Ratteree, OIT ; Mark Richmond, UNESCO ; Jorge Sequeira, UNESCO Islamabad ; Khawla Shaheen, UNESCO ; Sheldon Shaeffer, UNESCO Bangkok ; Ram Balak Singh, UNESCO ; Kulwadee Sumalnop, Save the Children Thaïlande ; Christopher Talbot, IPE ; Ekundayo Thompson ; Pawadee Tiphayarug, British Council Bangkok ; Annabel Trapp, DCI-Pal ; Mark Thomas, UNICEF Thaïlande ; Carl Triplehorn, Save the Children Washington ; Katy Webley, Save the Children Royaume-Uni ; Sue Williams, UNESCO ; Cream Wright, UNICEF New York ; Akeymi Yonemura, UNESCO New Delhi ; Saman Zia-Zarifi, Human Rights Watch New York. Je remercie également Samantha Pandita-Gunawardena et Erin Tanner pour le travail de traduction et de soutien rédactionnel.

# Sigles et acronymes

<b>AUC</b>	Autodéfenses unies de Colombie
<b>Fecode</b>	Federación Colombiana de Educadores
<b>INSEC</b>	Informal Sector Service Centre
<b>MIPT</b>	Memorial Institute for the Prevention of Terrorism
<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PCN-M</b>	Parti communiste népalais maoïste
<b>TKB</b>	Terrorism Knowledge Base
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

# Étude mondiale sur la violence politico-militaire visant délibérément les personnels, élèves, enseignants, syndicats, fonctionnaires et institutions de l'éducation



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Secteur de  
l'éducation



9 789232 041463